

Chennevières LE MAG

NUMÉRO 31 • JUIN-AOÛT 2022

A vibrant photograph of a children's water park. In the foreground, a young boy is seen from behind, sitting on a blue water bike with large pink paddles. In the middle ground, another boy is lying on his back on a similar bike, and a girl is sitting on a third bike. The water is bright blue, and the surrounding area is a grassy field with other people in the background.

**BEL ÉTÉ À
CHENNEVIÈRES**



Chennevières
sur Marne

LES SÉJOURS : P14
LES ÉVÉNEMENTS : P26
LE BUDGET 2022 : P23

A votre
écoute..
solutions auditives

Découvrez nos nouvelles
AIDES AUDITIVES :

REXTON
BICORE R-LI / R-LIT



**ASSEZ ROBUSTE
POUR RELEVER
TOUS LES DÉFIS**

Résistantes +

Rechargeables +

Autonomie +
jusqu'à 39 heures

Personnalisation +
10 coloris différents



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE
01 41 95 23 74

LAGNY-SUR-MARNE
01 64 30 02 38

PONTAULT-COMBAULT
01 60 02 10 98

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
01 45 90 22 80



Carla LUMBROSO
Audioprothésiste
diplômée d'état

www.a-votre-ecoute.fr

**Une bonne banque
finance votre maison.
Une très bonne permet
aussi de la protéger.**



Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 123 600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG. Correspondance abonnés : 28 rue de Metz 67002 59991 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2147-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel RCS Strasbourg B 588 505 354. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffers, 67013 Strasbourg Cedex 9. RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° Orias : 07 003 758.



Crédit Mutuel

Plateau Briard

43 rue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01 56 87 13 14 - Courriel : 0616902@creditmutuel.fr

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Le 24 avril dernier, les Français ont décidé de reconduire le Président de la République sortant pour un nouveau mandat de 5 ans. Sa réélection s'est inscrite dans un contexte préoccupant où l'abstention a atteint des records et le vote pour les extrêmes, droite et gauche, n'a jamais été aussi élevé, dans une France plus que jamais fracturée. Les défis pour le Président de la République sont nombreux, à l'heure où de nombreux Français, familles et entreprises, font face depuis plusieurs mois à d'importantes difficultés.

En effet, alors que nous commençons à peine de sortir d'une crise sanitaire, la guerre en Ukraine a débuté en février 2022. Avant toute chose, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal, je voudrais remercier chaleureusement tous les Canavérois qui, depuis le début du conflit, ont fait preuve de beaucoup de générosité, en déposant leurs dons à l'Hôtel de Ville et à l'Épicerie Solidaire.

Mais cette guerre en Ukraine aura des conséquences dont personne ne peut encore mesurer l'ampleur, tant sur l'économie mondiale, que sur notre pays mais aussi notre quotidien. L'inflation observée depuis plusieurs mois est bien partie pour durer, en raison de la flambée des prix des matières premières et des énergies, avec un impact très important sur le pouvoir d'achat des Français, mais aussi des conséquences très difficiles pour les budgets des collectivités.

A Chennevières, nous n'échapperons pas à l'inflation actuelle et prochaine due au contexte international. C'est dans cet environnement incertain et imprévisible que s'est inscrit notre

budget. Alors, nous serons peut-être amenés à prendre des décisions difficiles dans les prochaines semaines, mais nous continuerons à protéger les Canavérois. Malgré tout cela, notre bonne gestion nous permet de poursuivre notre politique d'investissements pour améliorer notre cadre de vie tout en maintenant un service public de qualité, conformément aux engagements pris envers les Canavérois.

Par ailleurs, après des années de travail et de négociations, nous pouvons nous féliciter d'avoir reçu un avis favorable du comité d'engagement après la présentation du 16 février dernier, relatif au nouveau programme de renouvellement urbain au Bois l'Abbé. Cet accord de l'État nous permettra de lancer les études cette année pour la reconstruction du stade Armand Fey, le déménagement du service jeunesse et de l'Épicerie Solidaire.

Enfin, je souhaite conclure par quelques notes plus joyeuses et festives avec les vacances qui approchent à grands pas. Le 21 juin se déroulera la traditionnelle Fête de la musique à Chennevières. Le dimanche 26 juin aura lieu la Fête aux 1 000 couleurs organisée par le Centre Municipal La Colline. Les jeunes du PRIJ et du Club Noé pourront profiter de séjours nature, sports et découverte dans nos belles régions de France. Sans oublier le rendez-vous estival annuel, « Chennevières bouge l'été », du 9 au 29 juillet, avec des animations diverses et variées qui rythmeront votre été. Je vous invite à venir nombreux à participer à toutes ces manifestations.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été et de bonnes vacances.



“ Améliorer notre cadre de vie tout en maintenant un service public de qualité. ”

*Bonne lecture
Bien fidèlement à toutes et à tous
Jean-Pierre Barnaud*

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

CHENNEVIÈRES SOUTIENT L'UKRAINE

PLUS QUE JAMAIS, LA GUERRE EN UKRAINE A MOBILISÉ LES CANAVÉROIS ET LES CANAVÉROISES DEPUIS LE DÉBUT DU CONFLIT, LE 24 FÉVRIER DERNIER. Un fort élan de générosité s'est diffusé dans notre ville, où des échanges, des décisions symboliques et des gestes de solidarité se sont déployés, en soutien au peuple ukrainien. Dans ce contexte, la Municipalité tient à vous saluer et à vous remercier. Retour sur les opérations et les événements qui se sont déroulés dans notre commune depuis le début de la crise.

Le 2 mars, le Maire Jean-Pierre Barnaud et les élus de la Municipalité ont souhaité adresser leur soutien à l'Ukraine en projetant les couleurs du drapeau sur les façades de l'Hôtel de Ville, en l'honneur des valeurs de paix et de liberté.

À partir du 7 mars, les Canavérois ont fait preuve de beaucoup de générosité en déposant leurs dons pour les collectes en nature (denrées alimentaires, vêtements, produits d'hygiène, médicaments) à l'Hôtel de Ville et à l'Épicerie Sociale et Solidaire. Progressivement, les colis se sont accumulés. Ils ont ensuite été soigneusement triés pour être acheminés dans des semi-remorques grâce à la précieuse intervention d'Emmanuel Hay, Canavérois, et d'André et Vitali, deux jeunes d'origine ukrainienne. La mobilisation massive des adolescents du club Noé, des animateurs, des commerçants, des agents de la Municipalité et de l'Épicerie Sociale et Solidaire, des citoyens bénévoles et des associations (voir p. 32) a mis en exergue une collecte réussie, une belle preuve de générosité de la part des Canavérois au peuple ukrainien. De plus, les adolescents et les enfants de l'association des Ateliers d'Arts plastiques de Chennevières ont réalisé des cartes de soutien pour les familles ukrainiennes.

À l'unanimité, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros versée à la Fondation de France en soutien aux populations d'Ukraine. Depuis le début du conflit le 24 février dernier, des milliers



d'Ukrainiens ont fui les combats et leur pays vers les pays d'Europe. La Fondation de France apporte une aide d'urgence aux milliers de réfugiés mais également aux personnes restées en Ukraine.

Une partie des dons a été réceptionnée par l'entreprise municipale "Institut de Lviv", organisation municipale qui coordonne la réception des aides humanitaires venant de l'étranger. Les habitants nous ont répondu à travers une lettre que vous pouvez retrouver intégralement sur Facebook : « Les vrais amis sont connus dans la difficulté. Et maintenant nous voyons que l'Ukraine a de vrais amis. Nous sommes reconnaissants à chaque pays d'avoir aidé l'Ukraine dans cette guerre. (...) Un immense et sincère MERCI au peuple français pour son soutien et son aide dès les premiers jours de l'invasion russe. Un immense et sincère merci à la ville de Chennevières-sur-Marne. (...) Vous avez aidé de nombreuses familles ukrainiennes. Vous êtes devenu un soutien pour eux dans cette période difficile. Un salut profond à vous pour tout cela ! » Encore une fois, la Ville exprime ses remerciements pour toutes ces actions de générosité !

Haut : Réception des colis à Lviv
Centre : Jeunes, bénévoles et agents municipaux ont emballé vos dons

Démocratie

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES FRANÇAIS SONT DE NOUVEAUX APPELÉS AUX URNES en ce mois de juin pour élire leurs députés.

Lors des élections législatives, vous allez choisir le futur député de la circonscription n° 4 du Val-de-Marne. Les circonscriptions sont délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département, en fonction de l'importance de la population. Le Val-de-Marne compte 11 circonscriptions. Chennevières-sur-Marne fait partie de la circonscription n° 4 qui regroupe également Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie, Villiers-sur-Marne, Boissy Saint-Léger, Limeil-Brévannes, le Plessis-trévis, Noiseau et la Queue-en-Brie.

Localisation des bureaux

À l'occasion des différentes échéances électorales programmées cette année, la Municipalité a réorganisé les bureaux de vote. Le bureau centralisateur est le bureau de vote n° 1 se situant à l'Espace municipal Jean Moulin.

Vous retrouverez votre bureau de vote sur votre carte d'électeur et les adresses des bureaux en scannant le QR code ou sur le site www.chennevieres.com



Représentants du peuple

Les députés sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Le rôle premier du député est de voter les lois. Le député participe aux débats sur les textes mis à l'ordre du jour, tout d'abord au cours des travaux en commissions, puis en séance publique. Il peut présenter des amendements et, bien sûr, émettre un vote sur les textes.

Un député appartient obligatoirement à l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée.



Un autre rôle important est de contrôler l'action du Gouvernement. Il peut interpellier le Gouvernement par des questions, orales ou écrites, sur tel ou tel aspect des politiques publiques, sur l'opportunité de voir évoluer tel ou tel texte, en suggérant de mener des actions nouvelles par exemple.

Son rôle en circonscription

Le député peut intervenir auprès des pouvoirs publics pour réclamer la mise en place de certaines politiques, notamment économiques, sociales, culturelles ou autres de sa circonscription. Il peut se faire l'écho des préoccupations de ses électeurs à l'Assemblée nationale, dans la mesure où celles-ci ont une dimension législative.

Résultats de l'élection présidentielle à Chennevières



Résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle le 24 avril :

- Emmanuel Macron : 66 %
- Marine Le Pen : 34 %

- Nombre d'inscrits : 10 717
- Nombre de votants : 7 293
- Bulletins nuls : 133
- Bulletins blancs : 474
- Exprimés : 6 686

Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle le 10 avril :

- Emmanuel Macron : 28,95 %
- Jean-Luc Mélenchon : 28,58 %
- Marine Le Pen : 17,36 %
- Eric Zemmour : 8,17 %
- Valérie Pécresse : 5,40 %
- Yannick Jadot : 4,14 %
- Nicolas Dupont-Aignan : 2 %
- Fabien Roussel : 1,87 %
- Jean Lassalle : 1,70 %
- Anne Hidalgo : 0,90 %
- Philippe Poutou : 0,52 %
- Nathalie Arthaud : 0,40 %

- Nombre d'inscrits : 10 515
- Nombre de votants : 7 968
- Bulletins nuls : 49
- Bulletins blancs : 109
- Exprimés : 7 810

JOURS DE SCRUTIN

1^{er} tour : dimanche 12 juin de 8 h à 20 h

2nd tour : dimanche 19 juin de 8 h à 20 h

Pensez à la procuration !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter mais souhaitez quand même faire entendre votre voix, pensez à la procuration ! Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A peut donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.

Pour établir votre procuration :

- Rendez-vous directement au commissariat,
- Rendez-vous sur le site maprocuration.gouv.fr ou service public.fr.

MODE D'EMPLOI DES TRAVAUX DE VOIRIE

AFIN D'AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE, la Municipalité s'est lancée dans un programme pluriannuel de rénovation de la voirie accompagné d'un marché à performance énergétique dont l'objectif est la rénovation de l'éclairage public. Ces chantiers comprennent l'enfouissement des réseaux, la pose d'un nouvel éclairage et la réhabilitation de la voirie.

Prenons la rue Mathilde Lapeyre où les travaux viennent de débiter. La Municipalité et le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France), maîtres d'ouvrage, ont décidé d'enfouir les réseaux aériens. La société BIR, spécialiste dans la pose, l'enfouissement et le raccordement de réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public, a été mandatée pour réaliser les travaux. L'objectif est d'améliorer l'esthétique en supprimant les toiles d'araignée aériennes et de rendre ces installations plus pérennes.

Guillaume Zieder, conducteur de travaux chez BIR explique les différentes étapes : « L'enfouissement des réseaux signifie faire passer sous terre les câbles pour l'électricité,



les Telecom et l'éclairage public. La première étape est la demande d'études auprès des opérateurs pour connaître le nombre de riverains, les moyens et lieux de raccordement et un état des lieux des réseaux déjà souterrains afin d'établir la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). »

2^e étape : des marquages sont effectués au sol afin d'identifier les passages des réseaux et un sondage est ensuite réalisé pour vérifier l'exactitude des emplacements. Puis vient l'étape du terrassement avec le passage de fourreaux sous terre, en creusant des tranchées, des tuyaux à l'intérieur desquels seront tirés les câbles. Après cette opération, une demande de mise sous tension est faite auprès d'Enedis pour vérifier que tous les branchements et raccordements sont opérationnels. Un RDV est ensuite pris avec les riverains pour effectuer la bascule. Ensuite, BIR décroche les câbles puis retire les poteaux en bois et béton qui sont recyclés. À Chennevières, l'entreprise SATELEC prend la relève pour poser le nouvel éclairage public. Un chantier dure environ 6 mois et nécessite de 6 à 12 techniciens. Les principales difficultés proviennent de la fréquentation de l'axe routier. « Parfois, des objets insolites sont découverts au moment du terrassement comme des obus. Il arrive aussi qu'un riverain refuse l'enfouissement ou la dépose des poteaux devant chez lui », raconte Guillaume Zieder.

Actuellement, BIR effectue également les travaux rue Mihiel jusqu'en octobre. À venir : la rue Peuteil. L'entreprise vient de travailler rue Aristide Briand, chemin du Splendid Panorama et sur la RD4 pour les travaux RTE.



**8
KILOMÈTRES**

soit 20 % de la voirie de la commune, ont été réhabilités (enfouissement + tapis), représentant 12,2 millions d'euros depuis 2014. En 2022, le budget consacré s'élève à 1,5 millions d'euros.

Après l'enfouissement, l'embellissement

Une fois les câbles enfouis et le nouvel éclairage installé, intervient l'entreprise COLAS, spécialisée dans la construction et l'entretien d'infrastructures de transports, d'aménagements urbains et de loisirs. Elle se charge de refaire la chaussée. Comme l'explique Nicolas Brassier, chef d'agence, « Cela va de la réfection de chaussée comme la réparation des nids de poule au recalibrage d'une rue avec le changement de la géométrie, le décalage de la circulation, la reprise des trottoirs et des bordures jusqu'au marquage ou la création entière d'une piste cyclable ». Dans un premier temps, COLAS réalise un diagnostic de l'existant avant la démolition. Ensuite, elle pose une couche de forme entre le support et la voirie. Puis c'est la couche finale, un produit dérivé du pétrole souple qui suit les déformations du sol ou bien du dallage ou du pavage selon la demande.

Ces travaux sont conduits par 1 chef de chantier, accompagnés de 6 compagnons et de chauffeur d'engins. L'enrobé pour une rue classique de 200 mètres peut être effectué sur une journée. S'il faut réaliser les trottoirs, la chaussée et les bordures, la durée du chantier peut monter à 6 mois.

Cadre de vie

TRAVAUX

Nouvelle étape dans de réhabilitation du Fort de Champigny



Les travaux concernant le pont ont débuté. Fin mars, le tablier béton a été démolé. Le mois d'avril a été consacré à la restauration des maçonneries socle de fondation de la pile du pont, maçonnerie des culées. S'est ensuite déroulée l'expertise des pièces métalliques. Un protocole de restauration doit ensuite être réalisé une fois le décapage terminé. Vous pouvez découvrir l'avancée des travaux sur le site de la ville www.chennevieres.com. La Ville bénéficie de subventions de la Métropole du Grand Paris, de la Région Ile-de-France, de l'Etat et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Nouveaux éclairages sur les courts de tennis



La Commune a procédé au remplacement de l'éclairage du court intérieur et à la création d'un éclairage des courts extérieurs. L'éclairage de la bulle, datant de 1992, a été rénové dans son intégralité : les anciens caissons à lampes au sodium énergivores ont été remplacés par des spots LED. L'éclairage sans éblouissement et réparti uniformément permet de jouer dans d'excellentes conditions. À l'extérieur, des mâts ont été installés permettant une plus ample utilisation des courts en soirée.



Pour l'ensemble des travaux, le montant s'élève à plus de 46 000 €. Une demande de subvention a été déposée auprès de la

FERMETURE DE LA TERRASSE

Depuis le 11 mai, l'accès au site La Terrasse de Chennevières est fermé à partir de 20h. Le site sera ouvert le matin par la Police municipale. Cette décision a été prise en raison des multiples incivilités rapportées.

Région Ile-de-France. De plus, la section tennis du Centre Omnisport de Chennevières (COC) a obtenu une subvention de 6 000 € auprès de la Fédération Française de Tennis pour participer au financement de ces travaux.

Travaux de sécurisation



Afin de rassurer les parents et pour augmenter la sécurité des enfants et des piétons, la Ville a demandé au Département l'installation de mobilier urbain de sécurité rue des Fusillés de Chateaubriant, avant l'école et le stationnement destiné aux bus.



Rue Mathilde Lapeyre

Dans le cadre du marché à performance énergétique, des travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours rue Mathilde Lapeyre (cf page 6). Ce qui entraîne une interruption de circulation en journée (entre 8 h et 17h) et une mise en double sens de circulation de la rue Henry Peuteuil entre la rue Mathilde Lapeyre et la rue Saint Mihiel et le stationnement interdit sur ce tronçon (afin de permettre aux véhicules de se croiser). Ensuite auront lieu les travaux de rénovation de la voirie, afin que les riverains et conducteurs bénéficient d'une rue rénovée comme l'est la rue Edouard Branly.



Cadre de vie



RIRI, FIFI ET LOULOU LE RETOUR

Le 5 mai, les trois moutons solognots ont fait leur retour dans l'enclos près de la Maison des Associations. Ils resteront à plusieurs semaines, en fonction de la météo.

La Ville les accueille dans le cadre de

l'éco-pâturage, une pratique qui consiste à laisser paître des animaux dans un espace pour qu'ils en assurent l'entretien.

C'est une alternative écologique à l'utilisation d'équipements mécaniques. Cette pratique a un impact bénéfique sur le bilan carbone, participe à la conservation de la biodiversité et à la protection des espèces, tout en limitant les charges financières.

Pour rappel, pour le bien-être des animaux, il est interdit de pénétrer dans l'enclos, de les caresser et de leur donner à manger !



Une flotte écologique

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville poursuit le renouvellement de sa flotte. Elle remplace ses véhicules à essence par des véhicules propres. Elle a récemment acquis une Clio hybride pour un montant de 19 615 €. La Ville est encouragée dans cette démarche par le versement d'une subvention de 4 405 € dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) de la Métropole du Grand Paris.

PREMIER BILAN SUR LE STATIONNEMENT

Depuis le mois de janvier, la Ville mène une expérimentation concernant le stationnement en centre-ville. Le périmètre de zone-bleue a été élargi avec un stationnement autorisé pendant 1h30 avec présentation du disque bleu. Les riverains ont obtenu un macaron leur permettant de faciliter le stationnement de leur véhicule dans cette zone. L'objectif est d'augmenter l'offre de stationnement afin de faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux équipements. Ce qui semble fonctionner car les rotations sont plus importantes au niveau des parkings situés autour de l'Hôtel de Ville. Un comptage vient d'être effectué et les résultats seront communiqués prochainement.

VOTRE AVIS COMPTE

Jusqu'au 14 juin, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir organise une participation du public par voie électronique préalable à l'approbation du Plan Local de Mobilité.

Il est constitué d'un diagnostic des conditions de mobilité et d'un plan d'actions organisé en six grandes thématiques :

- Hiérarchiser le réseau viaire et mettre en œuvre sa pacification ;
- Affirmer la pratique des modes actifs en aménageant notamment des continuités cyclables ;
- Rendre les transports en commun plus attractifs en accompagnant l'arrivée des projets structurants de transports ;
- Gérer le stationnement sur GPSEA en luttant notamment contre le stationnement illégal ;
- Améliorer le transport et la livraison des marchandises ;
- Communiquer, sensibiliser, observer pour affirmer la stratégie de GPSEA en matière de mobilité.

Pour participer : <https://sudestavenir.fr/plan-local-de-mobilite>



URBANISME : UNE COMPÉTENCE DE GPSEA



GRAND PARIS SUD EST AVENIR A EN CHARGE, en lieu et place des communes, la réalisation des documents d'urbanisme réglementaires à l'échelle du territoire dont le Plan Local d'Urbanisme et le Règlement Local de Publicité.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal

Le Règlement Local de Publicité (RLP) a pour objet de réglementer la pose des dispositifs publicitaires et des enseignes sur le territoire communal. Ses objectifs se déclinent en 4 orientations :

- Valoriser la qualité paysagère du territoire par les entrées de ville et les principaux axes structurants.
- Améliorer l'image et l'attractivité des centres-villes tout en préservant la qualité paysagère des centres historiques.
- Rendre lisibles et attractives les zones d'activités tout en conservant la dynamique commerciale.
- Veiller à la qualité paysagère des secteurs d'habitation tout en y préservant le développement économique.

L'enquête publique s'est tenue du 14 février au 15 mars 2022 sur l'ensemble du territoire de GPSEA. La prochaine étape est donc l'approbation définitive du RLPI par GPSEA qui devrait intervenir ce mois de juin 2022.

Modification du PLU n° 3

La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est engagée en vue de procéder à certaines adaptations réglementaires pour, d'une part, anticiper les besoins des futurs habitants, et d'autre part répondre à des demandes du SAGE Marne Confluence. Les objectifs de cette modification sont de :

- Créer 2 emplacements réservés, l'un pour la réalisation d'une liaison douce et l'autre pour la réalisation d'un élargissement de la rue Jean Moulin.
- Créer un sous-secteur afin d'adapter le nombre de stationnement.
- Modifier le nombre de place de stationnement et les espaces de pleine terre dans le secteur situé de part et d'autre de la RD 4.
- Prendre en compte les préconisations du SAGE Marne Confluence dans le règlement.
- Mettre à jour le plan de zonage.

La mise à disposition du dossier de modification s'est tenue du 4 avril au 5 mai 2022. Le projet est inscrit au prochain conseil territorial pour approbation en juin.

RETOUR SUR LES COMITÉS DE QUARTIER



Votre cadre de vie est la principale préoccupation qui ressort des réunions des Comités de quartier qui se sont tenues ce premier semestre.

Il a été question de sécurité routière ou comment installer des dispositifs permettant de garantir la sécurité des piétons mais également des conducteurs (quartier du Belvédère), de modification d'emplacement d'arrêt de bus (Bois l'Abbé), de sécurité, de propreté, de poids lourds (Bords de Marne), de stationnement, d'aménagement (centre-ville / Mon Idée / Le Fort), d'incivilités (Les Bordes / Hauts de Chennevières), de l'écoulement des eaux usées et l'état des réseaux, de vitesse excessive (Les Côteaux), d'état de la voirie et d'éclairage public (Le Moulin) ou encore de stationnement sauvage et de circulation douce (Paris Chennevières).

Élus référents

Les Comités de quartier sont des instances consultatives et de concertation qui ont pour objet de créer un relais entre les citoyens et la Municipalité. Animés par un élu référent, ce sont des espaces d'échanges et de dialogues entre les Canavérois et la Municipalité.

Si vous souhaitez faire part de vos doléances ou partager sur la vie de votre quartier, vous pouvez interpellier les élus référents :

- Didier Trémoureux : quartier des bords de Marne
- Félicia Boisne-Noc : quartier du Bois l'Abbé
- Véronique Glover : quartier du Belvédère
- Valérie Michel : quartier Centre-ville / Mon Idée / Fort
- Denis Fasanaro : quartier Les Bordes / Hauts de Chennevières et quartier Paris Chennevières
- Sophie Le Monnier : quartier Les côteaux
- Christiane Cornu : quartier Le Moulin

Vous pouvez retrouver le compte-rendu de la dernière réunion concernant votre quartier ou connaître les dates des prochaines réunions sur www.chennevieres.com

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT SEREIN



➔ PLUS D'INFORMATIONS :

Police municipale

45 rue Aristide Briand
01 45 94 06 06

- L'été, du 1^{er} juin au 30 septembre
- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- Tous les samedis de 13 h à 1 h
- Tous les dimanches de 12 h à 20 h

Envie de profiter sereinement de vos congés ? Grâce au dispositif « Opération tranquillité vacances », la Municipalité a mis en place un système de surveillance des domiciles pour les Canavérois. Simple et gratuite, la démarche suppose de se rendre à l'accueil de la police municipale, 45 rue Aristide Briand. Vous pourrez dès lors préciser vos dates d'absence aux agents sur place. Ensuite, des brigades

se chargeront d'effectuer des rondes autour de votre habitation et des zones concernées. Elles déposeront des avis de passage à la suite de leur surveillance. Attention : ce système est proposé **uniquement pour les pavillons** et non pour les appartements. Ce service, accessible à tous et gratuit, est fortement recommandé pour que vous puissiez partir en vacances en toute tranquillité.

Santé

LES RDV SANTÉ



Permanences nutrition santé

Le **mercredi 8 juin** et le **mercredi 6 juillet** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - sur RDV - au Centre municipal La Colline.

Séances de vaccination (sauf COVID-19)

Le **mercredi 15 juin** et le **mercredi 13 juillet** de 14 h à 16 h 30, sans RDV à partir de 6 ans au Centre municipal La Colline.

Permanences des psychologues

Le lundi matin, le mercredi toute la journée et le vendredi matin sur RDV, sauf sur la 2^e quinzaine de juillet et août au Centre municipal La Colline.

Dépistage VIH (TROD)

Le Centre municipal La Colline, les CMS de la ville de Champigny-sur-Marne, l'association VISA 94 et l'équipe du Bus Santé du Conseil départemental, vous proposent une séance de dépistage rapide du VIH (TROD). Vous serez reçu par un médecin en toute confidentialité. Grâce au test de dépistage rapide du VIH, vous pourrez obtenir un résultat dans l'heure.

Un stand de prévention, tenu par l'association VISA 94 et le Centre municipal La Colline, vous permettra d'être informés et d'échanger avec des professionnels.

Cette action aura lieu le **mercredi 29 juin** de 9 h à 13 h dans le Bus Santé du Conseil départemental stationné devant l'église Jean XXIII (à côté de la poste annexe du Bois l'Abbé).

➔ PLUS D'INFORMATIONS :

Centre municipal la Colline - 13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99

Centre municipal La Colline

LES RDV DE LA COLLINE



Le Centre municipal La Colline est un service de proximité, situé dans le Bois l'Abbé, destiné à tous les Canavérois et qui regroupe plusieurs services : la santé, l'emploi, le centre social, le logement, le développement économique, la politique de la ville et le renouvellement urbain.

Le Centre municipal La Colline propose des ateliers et des animations qui permettent de rompre l'isolement et se retrouver pour des moments conviviaux en famille, entre amis

Les repas partagés

Direction Hawaï pour le dernier repas partagé de la saison qui aura lieu **mercredi 29 juin** de 12 h à 14 h sur le thème du Palais Iolani.

Tarifs pour le repas :

Adhérents : 3,50€ par adulte et 2€ par enfant
Bénévoles et enfants de moins de 3 ans : gratuit

Les ateliers

Atelier ludothèque : participez aux ateliers jeux les mercredis de 14 h à 16 h.

Atelier loisirs créatifs : pour fabriquer des petits objets décoratifs et pratiques : vendredi de 14 h à 16 h – sur inscription

Tarifs : 1€ / séance pour les adhérents et 3€/ séance pour les non adhérents

Atelier couture : avec l'association Couture et Passion, initiation pour les 6 – 10 ans, mercredi de 11 h à 12 h et pour les adultes le jeudi ce 14 h à 16 h.

Femmes d'abord : mardi matin, un atelier réservé aux femmes pour les femmes et par les femmes.

LES ATELIERS EMPLOI

Atelier PI SKILLS : comment valoriser ses compétences : mardi 14 juin

Atelier Image de soi : jeudis 9, 16 et 23 juin

➔ CONTACT

Centre municipal la Colline - 13 rue Rabelais
01 45 94 27 99 ☎ Centre municipal La Colline

Nouveaux services

Service de proximité

Le Département du Val-de-Marne crée un nouveau service de proximité visant à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Pour celles-ci vous n'avez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil (immeubles Solidarités et Pyramide). Vous pouvez venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale de la ville. Un agent du Département vous reçoit, sur rendez-vous, pour recueillir votre dossier et vos pièces justificatives et vous aider dans vos recherches.



Uniquement sur rendez-vous

- en ligne sur valdemarne.fr
- ou par téléphone en appelant le 3994

Tous les jeudis, de 14 h à 17 h soit au CCAS (45 rue Aristide Briand) soit au Centre municipal La Colline (13 rue Rabelais).

Conciliateur de justice

Conciliateur pour réconcilier : un conciliateur de justice est désormais présent à Chennevières. Il intervient dans les conflits individuels entre les particuliers, les entreprises, les commerçants, les artisans et les associations. Ce service est gratuit et accessible à tous.

Pour en savoir plus sur son rôle : www.conciliateurs.fr

À partir du 13 juin, il vous recevra uniquement sur RDV les 2^e et 4^e lundis de 9 h 30 à 12 h à l'Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 01 45 94 74 74

Fermeture estivale de l'Hôtel de Ville

Les services administratifs de l'Hôtel de Ville seront fermés au public les samedis 16, 23, 30 juillet et 6 et 13 août.

LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

VOUS CHERCHEZ UN MODE DE GARDE PERSONNALISÉ POUR VOTRE ENFANT ? Pensez à faire appel aux assistantes maternelles ! Dans l'optique de conserver une vie de famille et professionnelle stable, n'hésitez pas à prendre contact avec elles. Pour cela, le Relais Petite Enfance (RPE) de Chennevières vous guidera.



qu'assistantes maternelles auprès du RPE. Cet apprentissage m'a permis de renforcer mes connaissances aussi bien que mes compétences. Vous voyez, cela fait maintenant 20 ans que je travaille ici et je ne ressens aucune lassitude : je suis en très bonne compagnie, que ce soit avec les petits, les autres assistantes et Delphine. Et tous me le rendent très bien ! ». Une porte ouverte est proposée, **samedi 11 juin** de 10 h à 12 h, à la Bergamote afin de vous faire découvrir le RPE et les assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles privilégient une relation unique autant avec les parents qu'avec leurs enfants. À Chennevières, le Relais Petite Enfance (RPE) recense 66 assistantes qui s'occupent de 120 enfants sur la ville, soit une assistante pour 2 à 4 enfants. L'une des missions du RPE est de conseiller les familles dans leur recherche de mode de garde et, plus spécifiquement, de favoriser la mise en relation entre les parents et les assistantes maternelles. Comme l'explique Delphine Bernard, animatrice du RPE, qui accompagne les parents dans leur rôle et leur questionnement en tant qu'employeurs : « Le Relais Petite Enfance a pour objectif de créer un lien entre les parents à la recherche d'une garde et les assistantes maternelles indépendantes. Nous faisons alors attention aux demandes spécifiques des parents. De ce point de vue, un soutien est apporté aux familles, mais aussi aux assistantes maternelles qui, de leur côté, sont agréées par le Département. Mon rôle est de recevoir les demandes des parents et de favoriser le dialogue entre les différents acteurs du RPE. Les

assistantes maternelles de la ville se sentent ainsi rassurées de travailler dans ce cadre, tout comme les parents, confiants à l'idée de laisser leurs enfants dans de bonnes conditions, régies par le Département ».

Un mode de garde personnalisé

Les assistantes maternelles s'occupent des enfants à leur domicile après avoir obtenu un agrément du Département. Elles peuvent, si elles le souhaitent, se retrouver aux jardins d'enfants proposés par le RPE à l'ancienne mairie, le jeudi matin et le vendredi, à la Bergamote. Ces accueils permettent ainsi aux assistantes maternelles de se rencontrer et d'offrir un espace de socialisation et de jeu pour les enfants, réunis à cette occasion. À l'écoute, empathiques, elles restent auprès d'eux en les poussant à s'éveiller au monde qui les entoure. Sophie, assistante maternelle, l'affirme : « Je suis ravie de pouvoir amener les enfants ici, à l'ancienne mairie. J'ai bénéficié d'une formation initiale de 120 heures en plus de la formation continue que nous suivons lorsque nous nous inscrivons en tant



➔ PLUS D'INFORMATIONS :

RPE la Bergamote

15 rue Rabelais
06 03 68 23 06

Jeunesse

BIENTÔT LES VACANCES

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉTENDRE ET PROFITER DE TROIS DE NOS PLUS BELLES RÉGIONS DE FRANCE ? Cet été, le Club Noé et le PRIJ de Chennevières organisent des séjours nature, sport et découverte qui permettront aux jeunes de s'enrichir... tout en s'amusant !



Du 8 au 11 juillet, direction la Vendée, à Saint-Jean-de-Monts avec une étape à Chambord. Ce séjour mêlera sorties culturelles, temps libre et divertissements. Les journées seront consacrées à la visite de la cathédrale Notre-Dame, une promenade sur le remblais et l'estacade de la mer de Saint-Jean-de-Monts... Les jeunes profiteront des plages de sable fin, de la grande roue et de l'inévitable base nautique de la ville de la côte de Lumière, après avoir visité le centre historique à pied et en trottinette.

Du 18 au 22 juillet, un séjour nature et sport est organisé à Bugeat, en Corrèze. Ces vacances de découverte et d'immersion corréziennes comporteront des escapades en randonnée, des excursions en forêt, mais aussi des activi-

tés de canoë, kayak et de rafting... Les jeunes seront hébergés dans le complexe sportif « Mille Sources », labellisé Terre de jeux 2024, un lieu où les actions du sport se conjuguent avec les propriétés relaxantes de la nature et du bien-être.

Du 12 au 19 août, sous le soleil méditerranéen de Saint-Raphaël, les 11-17 ans pourront profiter de la mer, des activités nautiques et de sorties culturelles dans la ville azurée. Hébergés dans l'établissement le « Haut-Peyron », basé dans les massifs de l'Estérel, les adolescents pourront profiter d'une piscine et de soirées thématiques. Des escapades sont prévues, notamment à Fréjus où ils pourront flâner dans la ville en trottinette électrique et profiter des équipements aquatiques du parc Aqualand.

ces soirées, dans les locaux du Club Noé/ PRIJ de 19 h à 22 h.

LES FÊTES

Le PRIJ participera à la Fête aux 1000 couleurs, organisée par le Centre municipal La Colline, le dimanche 26 juin, et à Chennevières bouge l'été, du 9 au 29 juillet !

Le renouvellement de la labellisation « Information Jeunesse » du PRIJ

Le Conseil municipal du 22 mars a acté la demande de renouvellement de la labellisation « Information Jeunesse » de la structure du PRIJ. La ville de Chennevières a obtenu, en avril 2019, la labellisation « Information Jeunesse » d'une durée de 3 ans pour la structure information jeunesse du PRIJ. Rattachée au service jeunesse, la structure Information Jeunesse du PRIJ a pour vocation d'accompagner les jeunes dans la définition et la réalisation de leurs projets professionnels et personnels. Elle leur propose :

- Un accueil informel dans un espace dédié
- Des informations relatives aux 9 thématiques : orientation, formations métiers, emploi, société et vie pratique, loisirs, vacances, international, sport, engagement.

Chaque année, 150 jeunes bénéficient d'un accompagnement PRIJ autour de sujets concernant leur vie quotidienne. Les perspectives durant les 3 prochaines années sont de maintenir et d'enrichir la qualité de l'information en direction des jeunes via le réseau partenaire et de répondre au mieux à une demande de plus en plus importante de jeunes touchés par la fracture numérique, notamment durant la crise sanitaire.

Des actions de solidarité en France et à l'étranger sont également à l'étude durant cette période.

➔ PLUS D'INFORMATIONS :**PRIJ/ Club Noé**

1 bis rue Clément Ader
01 45 93 90 15

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

LES VEILLÉES

Des veillées seront organisées pour les 11-17 ans. Soirées à thème, cinéma, lectures... Ces veillées permettent de resserrer les liens entre les enfants à travers des moments conviviaux passés avec leurs animateurs. Tous les jeunes canavérois qui sont intéressés peuvent venir profiter de

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ÉLARGI ET RENOUVELÉ



LA VILLE LANCE SON PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) POUR LA PÉRIODE 2022-2024. Le PEDT a pour objet de définir des objectifs communs dans l'intérêt des enfants et des jeunes pour favoriser leur développement et leur réussite. Dans cette nouvelle mouture, la Municipalité a souhaité élargir les actions aux 0-25 ans au lieu de 0-17 ans jusqu'à présent.

La Commune est engagée de longue date dans la mise en œuvre d'une politique éducative territoriale. Le premier PEDT a été mis en œuvre, en 2014, au moment du changement d'organisation de la semaine scolaire et a permis de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les différents temps scolaires, péri et extra-scolaires.

L'enfant au cœur des actions

Le PEDT se fonde sur les valeurs que sont l'égalité, l'équité, la solidarité, le bien-être et la place de chacun dans la société. Six objectifs ont été définis :

- Développer la cohérence éducative entre activités scolaires et périscolaires, notamment en créant des temps d'échanges et de concertation entre tous les acteurs, en déterminant les domaines d'actions souhaitables et possibles.
- Offrir aux enfants l'occasion de pratiquer diverses activités culturelles, sportives (sur la thématique des JO 2024), artistiques, scientifiques et techniques.

- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel de la coopération, l'entraide et la formation entre pairs, la citoyenneté et l'intergénérationnel, en proposant des actions avec la résidence de personnes âgées, en impliquant les enfants dans la vie de la cité.
- Mieux inclure les enfants porteurs de handicap en développant la mise aux normes des structures, la formation des acteurs de terrain.
- Sensibiliser et éduquer les enfants à l'environnement et au développement durable, au travers notamment d'une meilleure connaissance de leur environnement et du patrimoine de leur ville.
- Positionner le PEDT comme dispositif structurant de l'action éducative menée sur la commune en direction des 0-25 ans.

Les actions seront menées directement par la commune ou par l'intermédiaire de partenaires, professionnels ou bénévoles.



SÉJOURS ÉTÉ

La Municipalité propose des séjours aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Nouveauté pour cette année : les enfants seront accompagnés et encadrés par des animateurs de la Ville, présents sur les accueils de loisirs et expérimentés dans les colonies. D'autre part, les séjours sont définis par niveau scolaire et non plus par âge. Les tarifs sont fonction du quotient familial.



Séjour nature : 24 enfants de maternelle vont se rendre à Mandres-les-Roses, du 18 au 22 juillet. Au programme : visite d'une ferme pédagogique, découverte de la fabrication de pain, atelier nature pour sensibiliser à la biodiversité...

Séjour voile et mer : direction Le Pouliguen pour 24 enfants de primaire, du 25 au 27 juillet. Durant la semaine, ils suivront un stage de voile. Le brevet de natation 50 mètres est obligatoire.

Séjour sport : tir à l'arc, sarbacane, accrobranche ou course d'orientation seront les activités des enfants de primaire à Saint-Fargeau-Ponthierry, du 22 au 26 août.

ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

Durant l'année scolaire, les élèves des classes de CE2 et CM2 ont suivi des séances d'éducation à la sécurité routière. L'objectif est de les sensibiliser en leur apprenant les règles de sécurité et du Code de la route, afin de se déplacer en sécurité et de faire face aux situations de danger. Ainsi, lors de ses séances auprès des CE2, Hervé Parenti, de l'auto-école CER du stade, a abordé la thématique de « l'enfant piéton » et les différents comportements à adopter en tant que passagers (d'automobile, de car, etc.). Les élèves de CM2 ont travaillé avec le brigadier-chef de police, Nancy Turpin, de la Préfecture de police de Paris, sur le thème des dangers de la route, des déplacements et des équipements de sécurité à vélo. Enseignement théorique, suivi d'un parcours à vélo chronométré avec respect des panneaux de signalisation qui a permis de sélectionner des élèves pour la finale communale, puis départementale.

LA VIE AU COLLÈGE ET LYCÉE

Durant l'année scolaire, les collèges Molière et Boileau et le lycée Champlain proposent à leurs élèves une multitude d'actions qui leur permettent de s'épanouir, d'apprendre, de découvrir, de partager hors les livres ! Quelques actions menées durant cette année scolaire :

Récolte de bouchons

173 kg de bouchons en plastique ont été récupérés auprès des écoles maternelles : Ader, Pagnol, Rousseau, élémentaires : Hauts-de-Chennevières, Rousseau B et le collège Boileau, à l'occasion du challenge Bouchons d'amour (du 13 décembre au 15 février).

L'association Bouchons d'amour récolte des bouchons en plastique, afin de les revendre à une société qui les recycle. L'association finance ainsi du matériel pour des personnes porteuses de handicap et/ou aide au financement de projets en partenariat avec d'autres associations.

Merci aussi aux enfants, parents, enseignants et personnels des écoles pour leur investissement, leur acte écologique, citoyen et solidaire.

Au collège Boileau

À l'occasion de la Semaine de la citoyenneté, au mois de décembre, les élèves ont rendu hommage à Samuel Patty en rédigeant des lettres aux professeurs et des mots symbolisant les valeurs de la République. Un cerisier, symbole de la vie, a été planté dans la cour du collège.

Les élèves ont également réalisé une collecte de denrées alimentaires.

Les élèves ont remporté le prix spécial du jury du concours scientifique « Cgénial », qui permet aux jeunes de présenter un projet dans de nombreuses disciplines (physique, chimie, mathématiques, technologie, SVT, etc.).

Dans le cadre des cités éducatives, les collégiens sont partis une journée en Normandie sur les traces du débarquement.

Au collège Molière

Des élèves ont remporté le 1^{er} prix du concours régional « Faites de la science » pour leur projet sur la bioluminescence. Ce concours mobilise des collégiens et lycéens sur des projets scientifiques ou technologiques faisant appel à l'esprit de découverte, de travail en groupe, et dans lesquels l'approche expérimentale est privilégiée.

Au lycée Champlain

En décembre 2021, les élèves ont organisé une collecte de jouets à destination des enfants inscrits à l'aide au devoir de l'association Chaleur et partage et des familles inscrites à l'Épicerie solidaire. À l'occasion de la Semaine écoresponsable, de nombreuses actions ont été proposées, comme le recyclage des livres, la végétalisation d'un mur, le ramassage des déchets...

Des lycéens se sont rendus au Sénat, en février dernier.

Jeux du Val-de-Marne

Du 7 au 16 juin, les élèves participeront aux Jeux du Val-de-Marne au stade Armand Fey. Cette année, des séances seront également organisées, le mercredi, pour les enfants des accueils de loisirs. Parmi les épreuves : course à plat, course de haie, lancer, crosse québécoise et en découverte : le bumball (sport collectif dont le but du jeu est de réceptionner une balle grâce à l'équipement spécifique, en l'occurrence une chasuble avec des scratches) et le kan jam (sport collectif dont le but est d'envoyer un frisbee dans un container).

Récompense pour les CM2

Chaque année, la Municipalité tient à marquer symboliquement le passage en 6^e en offrant un présent aux élèves de CM2. Cette année, une calculatrice et une clé USB seront remises afin de soulager le budget fournitures des familles.

Inscriptions périscolaires

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour les vacances d'été dans les accueils de loisirs de la Ville via Agora. Pour le mois de juillet, la date limite est le **15 juin**.

Pour le mois d'août, la date limite est le **15 juillet**.

L'inscription administrative devra, elle, se faire **avant le 31 août**.

Fête de l'enfance et de la jeunesse

Réservez sur vos agendas, **samedi 24 septembre ! La Fête de l'enfance et de la jeunesse** sera organisée à l'espace municipal Jean Moulin et à l'école Germaine Tillion. Au programme, des animations pour les 0-25 ans, qui permettront de découvrir les activités proposées dans les différents structures d'accueil (petite enfance, centre de loisirs et jeunesse).



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) AU SERVICE DE TOUS LES CANAVÉROIS

VOUS EN CONNAISSEZ L'ACRONYME, mais connaissez-vous les missions du CCAS dans une ville ? Et savez-vous que ses missions et ses actions sont à destination de tous les Canavérois ?



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le CCAS gère l'Épicerie Solidaire. En fonction de vos besoins, de vos ressources et dans le cadre d'un projet à financer, vous pouvez bénéficier d'un accès de 1 à 4 mois à cette structure alimentaire municipale, située 7 avenue Rabelais. Après étude de votre dossier par une commission interne du CCAS, vous pouvez acheter des produits alimentaires et d'hygiène à hauteur de 15 % de la valeur marchande.

Lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue et d'orientation, le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif rattaché à la commune. Le CCAS joue un rôle primordial en matière d'instruction des dossiers d'aide sociale légale. Il a aussi pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale. À ce titre, il propose des aides sociales facultatives pour soutenir ponctuellement les familles, les personnes seules, les seniors et les personnes en situation de handicap qui éprouvent des difficultés à faire face à leurs dépenses courantes ou exceptionnelles.

Des activités et des sorties culturelles pour tous

Dans le cadre de ses missions, le CCAS propose différentes actions afin de rompre l'isolement, créer du lien social, lutter contre les

exclusions et favoriser la mixité sociale. Pour participer à ces activités, une inscription est nécessaire au préalable.

- **Pour tous les Canavérois** : des sorties culturelles, des ateliers thématiques (informatique, théâtre, self-défense, comédie musicale), un forum d'information d'accès aux droits...
- **Pour les seniors** : des animations comme la galette des rois, les après-midis dansants et le banquet de fin d'année, des séjours en France et à l'étranger et un séjour intergénérationnel en partenariat avec le service jeunesse de la Ville
- **Pour les familles et les personnes seules** : un séjour participatif en partenariat avec le Centre municipal La Colline
- **Pour les personnes isolées** : un déjeuner solidaire le 25 décembre
- **Pour les bénéficiaires de l'épicerie**



Voyage intergénérationnel à Chauvigny en 2019.

LES PROCHAINES ACTIONS DU CCAS

- **Mardi 21 juin** : déjeuner dansant spécial thème de la musique pour les seniors au théâtre Roger Lafaille.
- **Jeudi 30 juin** : les Canavérois ayant participé aux ateliers théâtre proposeront une représentation au Théâtre Roger Lafaille.
- **Mercredi 13 juillet** : sortie culturelle au Château de Breteuil en partenariat avec le Centre municipal La Colline. *Ouvert à tous.*
- **Samedi 23 juillet** : atelier self-défense à la Maison des Associations. *Ouvert à tous.*
- **Samedi 20 août** : journée à la mer à Berck-sur-Mer en partenariat avec le Centre municipal La Colline. *Ouvert à tous.*

solidaire : des ateliers autour de différentes thématiques sont également proposés, tels que l'atelier cuisine et l'atelier inform&vous...

Les missions du CCAS

Le CCAS assume une action générale de prévention et de développement social dans les communes. Il répond à des besoins spécifiques des populations concernées : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, familles... En lien avec les institutions chargées de la gestion des prestations sociales, le CCAS joue un rôle primordial d'accueil, d'orientation, d'accompagnement dans les démarches en matière d'instruction des dossiers de demande d'aides sociales légales :

- La prise en charge des frais d'hébergement en établissement, des frais de services ménagers à domicile en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap
- L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les seniors

- Les demandes de Complémentaire santé solidaire (CSS) et de Protection universelle maladie (PUMA) pour tout public
- Les demandes d'Aide médicale État (AME) et Allocation solidarité personne âgée (ASPA) pour les personnes étrangères
- Les demandes de Revenu solidarité active (RSA) pour les personnes seules et les couples sans enfant en accord avec le Conseil départemental du Val-de-Marne
- Les demandes d'élection de domicile pour les personnes sans domicile stable ne disposant pas d'un accès à une boîte aux lettres
- Gestion du plan canicule. Les agents contactent toute personne inscrite en cas de très fortes chaleurs.

Par ailleurs, le CCAS intervient grâce à une aide sociale facultative pour soutenir ponctuellement des familles, des personnes seules, des seniors et des personnes en situation de handicap qui éprouvent des difficultés :

- Aide alimentaire ou d'urgence sous forme de chèque d'accompagnement personnalisé

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Gisèle le Cornu est née le 22 avril 1922 à Paris dans le 20^{ème}. En 1932, elle est domiciliée à Chennevières où plus tard, elle a épousé Henri le Cornu, ancien conseiller municipal, puis maire-adjoint de Chennevières sous les mandatures de M. Lafaille et M. Lavigne. Gisèle le Cornu a travaillé dans l'atelier de maroquinerie créé par son père, localisé sur l'avenue de Coeuilly, lorsqu'elle était plus jeune. De son union avec M. Le Cornu sont nées Nadine et Charline, puis 6 petits-enfants et 8 arrière-petits enfants. Gisèle le Cornu a soufflé ses 100 bougies : un bel âge pour cette centenaire qui a toujours participé activement à la vie locale de notre commune. Connue de toutes les équipes enseignantes du groupe scolaire Corot, elle venait souvent dans cette école pour expliquer l'histoire de cet établissement aux élèves. Toutes nos félicitations à cette grand-mère et arrière-grand-mère !



- Aide alimentaire par le biais d'un accès à l'épicerie solidaire
- Aide aux impayés d'énergie et d'eau pour le compte du Conseil départemental du Val-de-Marne (FSH EDF-Engie-Eau) et par le biais du dispositif Eau solidaire de Veolia Ile-de-France
- Allocation chauffage (pour les seniors et les personnes en situation de handicap)
- Colis de Noël en faveur des seniors âgés de 65 ans et plus et non imposables
- Portage de repas à domicile.

AVIS FAVORABLE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN AU BOIS L'ABBÉ



Le 27 avril dernier, le Maire Jean-Pierre Barnaud a reçu le courrier signifiant l'avis favorable du comité d'engagement après la présentation du 16 février 2022, relatif au nouveau programme de renouvellement urbain de l'Établissement Public Territorial T10 Paris Est Marne & Bois pour la ville de Champigny-sur-Marne et l'Établissement Public Territorial T11 Grand Paris Sud Est Avenir pour la ville de Chennevières-sur-Marne.

Les acteurs ont maintenant 3 mois pour préparer la convention en intégrant certaines remarques du comité d'engagement.

À Chennevières, les premières actions concerneront la reconstruction du stade Armand Fey, la construction d'une épicerie sociale, la construction d'un équipement omnisport/jeunesse.

Présentation aux Canavérois

La Municipalité vous donne rendez-vous lors de prochaines manifestations pour présenter ce qui a été acté :

- **2 ateliers** lors de la Fête aux 1 000 couleurs le 26 juin
 - présentation des équipements publics, des commerces, des locaux d'activité et de la rénovation du parc social concernés. Les programmes des travaux des bailleurs seront présentés.
 - "Je dessine mon parc" permettra aux habitants du Bois l'Abbé de repérer les différents cheminements prévus par les nouveaux aménagements.
- **Un stand ANRU** lors de Chennevières bouge l'été du 9 au 29 juillet
- **Une balade ANRU** (à confirmer)
 - les espaces verts et aménagements de voiries créés comprenant entre autres les pistes cyclables et les voies piétonnes prévues
 - les équipements publics, les locaux d'activité et les commerces créés.

Appel à food truck

La Ville lance un nouvel appel pour l'installation de food truck sur son territoire. Il vise à attribuer des emplacements à des commerces non sédentaires, pour une durée d'un an. L'appel à candidature est ouvert aux commerces de restauration non sédentaires, sur les plages horaires du midi (10h à 14h), de l'après-midi (14h à 18h) et du soir de (18h à 22h) du lundi au dimanche. Les candidats sont invités à se positionner sur les créneaux et les emplacements qu'ils souhaiteraient occuper. La mise en service est prévue pour juillet 2022.

Les candidats doivent respecter les principes suivants :

- Qualité des produits, privilégiant une cuisine créative, saine et rapide.
- Adéquation de l'offre culinaire proposée avec la cible clientèle et en termes de qualité, d'innovation et de prix.
- Moyens techniques et humains pour la mise en œuvre tant sur le plan du respect des normes d'hygiène, que de la traçabilité des produits proposés (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires).
- Éco-responsabilité du food truck, assurant la gestion autonome de ses déchets, la salubrité de son équipement, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement. Le recours au recyclage et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale est un atout.

Vous retrouverez le dossier de candidature sur le site de la ville www.chennevieres.com. Si vous êtes intéressés, le dossier est à retourner rempli **au plus tard le vendredi 17 juin** à 17 h !



Emploi

SUCCÈS POUR LA JOURNÉE POUR L'EMPLOI 2022



La 11^e édition de la Journée pour l'Emploi s'est déroulée, le 5 avril, pour la première fois, au stade Armand Fey. Avec le concours de l'établissement public territorial du Grand Paris Sud-Est Avenir, et la collaboration de la mission locale des Bords de Marne, de la Cité des Métiers du Val-de-Marne et du Pôle Emploi de Chennevières, cette manifestation a pour objectif de favoriser le recrute-

ment sur Chennevières et d'étendre la visibilité des entreprises. Cette année, 593 visiteurs ont assisté au forum, dont 90 % proviennent essentiellement du Val-de-Marne. Les demandeurs d'emploi ont pu rencontrer les représentants de 45 sociétés, d'organismes liés au recrutement et 12 centres de formation. 700 rendez-vous se sont tenus sur place et 134 ont été fixés à une autre date. 22 promesses d'embauche ont été réalisées. À l'issue de cette journée, 60 à 90 recrutements sont attendus a minima, dévoile Paul Regnault, responsable du pôle Centre social au Centre municipal La Colline, qui regroupe l'emploi, le développement économique et le Centre social. « Cet événement, en plus de valoriser les recruteurs, permet aux demandeurs d'emploi de se remettre en forme par rapport aux entrepreneurs d'embauche. Les candidats se réapproprient en douceur les codes liés au monde du travail ».

Brice Châtel, maire-adjoint au développement économique et de l'artisanat, à l'emploi et à la formation, l'a déclaré lors de son discours d'ouverture : « Cette journée agit dans un intérêt communal en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du développement des partenariats avec l'ensemble des acteurs des entreprises locales et du travail. »



Brice Châtel, maire-adjoint au développement économique et de l'artisanat, à l'emploi et à la formation.

Nouveaux commerces et services

■ Ciel Flore

Si vous souhaitez créer des compositions florales originales et parfumées, n'hésitez pas à venir chez Ciel Flore. Ici, vous pouvez donner libre court à vos envies, que ce soit pour des événements mariages, anniversaires... ou tout simplement, faire plaisir à vos proches !
40 rue du Général de Gaulle - 06 49 44 65 41

■ Fitness Park

L'enseigne de salle de sport franchisée a pris ses quartiers dans la zone commerciale de Pince-Vent. 1 500 m² dédiés au cardio-training, à la musculation, mais aussi aux cours collectifs vous sont ouverts 7j/7, de 6 h à 23 h. Sa particularité ? Un équipement à la pointe, une excellente ambiance et surtout la cabine d'hydromassage pour vous relaxer après une séance de sport intensive !
3 avenue Champlain - 01 80 21 10 40

■ Barbershop Chennevières

Spécialisée dans les techniques de coiffure masculines classiques et modernes, l'équipe de Barbershop Chennevières vous accueille avec professionnalisme, élégance et passion - leurs mots d'ordre. Si vous désirez une coupe de cheveux soignée et une barbe propre et bien taillée, venez à cette adresse : un incontournable sur Chennevières.
9 rue du Belvédère - 06 61 62 86 17

■ L'art dans la peau

Chloé vous accueille dans son cabinet de tatouages où vous pourrez donner libre court à toutes vos envies. Tous les styles sont permis :

new school, old school, skull, indonésien, féminin... La jeune femme fait appel à des tatoueurs spécialisés qui viennent dessiner votre motif en considérant la sensibilité de votre peau. Vous pouvez également réaliser des piercings ou des extensions de cils.
69 rue Aristide Briand - 01 80 21 10 75

■ Petits-fils, service aux grands-parents

Cette entreprise est spécialisée dans l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes. Elle vient d'ouvrir une agence sur Chennevières. Si vous avez besoin d'aide à la suite d'une hospitalisation, en raison de la diminution de mobilité, pour des gardes de nuit, la société vous propose l'aide d'une auxiliaire de vie pour une aide au ménage, aux repas, aux tâches administratives... En parallèle, l'entreprise est à la recherche d'auxiliaires de vie.
Hôtel d'entreprises - 47 route du Plessis-Tréville - 01 84 04 02 01
Chennevières@petits-fils.com - www.petits-fils.com

■ Cabinet Ginkgo : massage thérapeutique chinois, naturopathie

Le cabinet pratique le massage Tui Na, l'un des 5 piliers de la médecine chinoise qui repose essentiellement sur la circulation et l'harmonisation du Qi, l'énergie. TUI signifie "pousser" et NA saisir. En favorisant la circulation de l'énergie, du sang, les douleurs chroniques sont soulagées, les muscles se détendent, le système nerveux s'apaise, l'état d'esprit et l'humeur s'améliorent.
119 Avenue du Bac, 94210 Saint-Maur-des-Fossés
06 69 66 08 62- cabinetginkgo@outlook.fr

Commerces

COMMERCES D'ALIMENTATION GÉNÉRALE



RV Mini-Market

Depuis novembre 2021, Robin, Varnam et Rayane vous accueillent dans leur commerce, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h. Vous pourrez trouver tout type de denrées alimentaires : eau, légumes, fruits, biscuits, conserves... Mais aussi des produits autour de l'hygiène et de la fête, tels que des cartons d'anniversaire, des bougies, etc. Cette jeune équipe dynamique saura vous conseiller et vous procurer tout ce dont vous avez besoin, que ce soit tard le soir ou au contraire, dès le matin !

RV Mini Market

19 bis rue du Général de Gaulle
06 68 81 86 90

Du lundi au jeudi de 9 h à minuit, vendredi et samedi de 9 h à 1 h, dimanche de 10 h à 23 h



SK Superette

Cette petite épicerie, ouverte en 2014, dispense des denrées alimentaires généralistes à l'intérieur, et à l'extérieur, des fruits et des légumes frais. Comme toute épicerie, des produits sanitaires et d'hygiène et une zone beauté pour les femmes sont proposés. Multiservice, SK superette propose aussi des services de rechargement Lyca mobile et de transfert d'argent par Western union et fait aussi partie des points relais colis UPS.

Centre commercial du Moulin

10 rue d'Amboile

09 50 63 73 93

Du lundi au dimanche de 8 h 30 à 20 h 30



Chez Rachid

Rachid est LE commerce alimentaire incontournable de Chennevières ! Installé depuis 30 ans rue du Général de Gaulle, Rachid connaît les habitudes de consommation des Canavérois comme sa poche. De ce fait, il propose un large panel de produits : alimentaires, dont fruits et légumes de qualité, d'hygiène, de beauté... Najia, George ou Rachid se chargeront d'écouter vos demandes afin de vous proposer des articles et des solutions adéquats pour vous satisfaire. Un service livraison à domicile est assuré.

Chez Rachid - 44 rue du Général de Gaulle

01 45 76 03 21 - Du mardi au dimanche de 9 h à 13h 30 et de 15 h à 20 h 30



Nishan Market

Ashen et Navatharshana, associés et responsables de la boutique, vous proposent un rayonnage alimentaire diversifié, dont une zone réservée à des spécialités asiatiques et indiennes. Vous pouvez trouver des zones dédiées, avec une large gamme de produits sanitaires, à l'hygiène et à la beauté pour les femmes.

Nishan Market

34 route de Libération

Du lundi au dimanche de 8 h 30 à 22 h 30



Go Local Express

Sur une idée de son père, également propriétaire, Florian Sivathan a ouvert cette épicerie avec son frère en juillet 2021. Cette boutique alimentaire généraliste dispose à l'entrée d'un point de légumes et de fruits frais tandis qu'une gamme de produits d'hygiène et de beauté étendue complète les rayonnages du magasin. Vous pouvez, si vous le souhaitez recourir à la livraison domicile. Go Local Express intervient chez les personnes âgées pour déposer leurs courses.

Go Local Express

36 rue Aristide Briand - 01 79 38 13 82

Du lundi au samedi de 7 h à 22 h et dimanche de 8 h à 22 h



Le Coin Bio

Nouveau : à la suite d'une forte demande pour des produits écologiques, Rachid a décidé d'ouvrir cette enseigne où tout est 100 % bio, 100 % éco-responsable et 100 % éthique. Vous ne pouvez trouver que des denrées alimentaires, des fruits et légumes provenant de fournisseurs et de partenaires de qualité, de Rungis, en passant par les paniers bios du Val-de-Marne. Le Coin Bio propose des produits de niche qui sauront combler vos papilles : crème d'amandes, cookies, huile d'olive, jus de fruits frais... qui peuvent être livrés à domicile, service par ailleurs gratuit.

Le coin bio - 53 rue du Général de Gaulle

01 45 76 03 21 - Du mardi au dimanche de 9 h à 13 h 30 et de 15 h à 20 h 30

Entreprise

ASSIMIL

DURANT VOS COURS D'ANGLAIS À L'ÉCOLE, VOUS AVEZ SANS DOUTE DÛ ENTENDRE « MY TAYLOR IS RICH ». Mais savez-vous à qui est attribuée cette phrase culte ? C'est à Alphonse Chérel, fondateur de la méthode d'apprentissage des langues Assimil, que nous devons cette célèbre locution. Retour sur la réussite de cette maison d'édition familiale située dans la zone industrielle de Chennevières, au 13 rue Gay Lussac.

Assimil a trouvé son siège social dans la zone de Chennevières, depuis les années 1970, pour répondre à une forte demande de sa production. Dans la rue Gay Lussac se trouvent les locaux d'assemblage des livres en plus de la zone de chalandise. Au total, 25 salariés officient à Chennevières. Aussi, la maison d'édition, d'origine rennaise, peut se targuer de comporter une belle présence dans l'Hexagone, leader sur le marché devant Larousse et les éditions First, avec des points de vente en librairie. Au-delà de nos frontières, la réussite est également perceptible : 113 langues peuvent être apprises dans plus de 100 pays, qui, à leur tour utilisent la méthode Assimil pour leurs habitants. L'anglais et les langues européennes telles que l'allemand et l'espagnol sont prisées par les Français qui souhaitent approfondir leur maîtrise linguistique pour leur travail, leurs études, leurs relations affectives, professionnelles... Le coréen et le japonais sont par ailleurs plébiscités par une autre partie des apprenants, passionnés par les cultures asiatiques.

La méthode Assimil

En 1929, Alphonse Chérel invente la méthode d'apprentissage des langues basée sur l'assimilation intuitive : c'est-à-dire une assimilation fluide et presque inconsciente de l'anglais,



Yannick Chérel, directeur général.

de l'italien, du turc ou du persan. Dans cet enseignement, deux phases se distinguent : la « phase d'imprégnation » qui s'étend sur les 49 premières leçons où l'apprenant écoute, lit, répète le dialogue, puis réalise les exercices qui lui sont impartis. Puis, la seconde phase, « active », qui commence dès la cinquantième leçon où l'élève va pouvoir formuler des énoncés tout en révisant ses 49 premiers cours. Alphonse Chérel a adopté ici une méthode révolutionnaire qui, dès la parution de son ouvrage « L'anglais sans peine », en 1930, va connaître un essor fulgurant dans les décennies qui suivront. Les acteurs Kirk Douglas et Jean Marais furent par exemple les plus fervents adeptes de cette technique d'apprentissage des langues étrangères ! Grâce au progrès technologique de ces dernières années, les supports d'enseignement se sont diversifiés avec l'apparition des CD, DVD, MP3, du streaming audio... Le site internet s'est rénové, puis étoffé, avec une présence dans le streaming, les applications mobiles, réseaux sociaux, livres en ligne... « *Le-méthode est nécessaire aujourd'hui,*

mais nous conservons les ouvrages en papier. Nous allions les deux supports pour répondre aux demandes des différentes générations. L'apprentissage des langues chez Assimil se veut ludique : grâce à la répétition espacée, à l'émotion et à la sensation créées, l'humour et la poésie, l'apprenant peut facilement dialoguer et écrire dans la langue qu'il a étudiée au bout de cinq mois », explique Nicolas Ragonneau, directeur marketing et du développement éditorial d'Assimil.

85 ans après sa création, constant, le succès d'Assimil ne démerite pas : « *Notre maison d'édition est partisane de la multiplicité des langues »,* conclut Yannick Chérel, actuel directeur général et petit-fils du fondateur Alphonse Chérel.

➔ PLUS D'INFORMATIONS :

Assimil
13 rue Gay Lussac,
zone industrielle de Chennevières
01 45 76 87 37
Du lundi au vendredi 9 h à 17 h
www.assimil.com Assimil - Assimil

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



01 84 04 02 01

47 route du Plessis-Tréville
94430 Chennevières-sur-Marne



petits-fils.com



Le Bien-Être Chez Vous



LE BIEN ETRE CHEZ VOUS

ANIM BIEN ETRE,
ANIMATION SORTIE,
ANIMATION ATELIERS À
DOMICILE POUR
PERSONNES ÂGÉES

SERVICE À LA PERSONNE

01 45 93 12 67

lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS
PARTENAIRES



AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette



AIDE AUX REPAS

- Courses et préparation des repas
- Aide à la prise de repas



ACCOMPAGNEMENTS + TRANSPORTS VÉHICULÉS

- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Véhicule "PMR" (transport des personnes à mobilité réduite)



AIDE MÉNAGÈRE

- Ménage + repassage



JARDINAGE

réduction d'impôts
50%
réduction d'impôts



RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

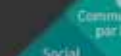
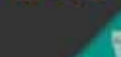
- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS



Reservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Chennevières

Contact

Erika LASPINA 06 69 62 09 97

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40
groupecnp.fr

JOINVILLE BIEN ETRE CHEZ VOUS

34/36 route de la libération - 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Tél. : 06.24.16.91.08 - lebienetrechezvous.94@gmail.com

www.joinvillelebienetrechezvous.fr



UNE BONNE GESTION POUR MIEUX INVESTIR ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La réhabilitation du groupe scolaire Moulin à Vent est le nouveau chantier le plus important à démarrer en 2022. (Image non contractuelle)

LE 29 MARS DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2022 qui s'élève à 48 506 682 euros. La Municipalité poursuit sa politique d'investissements afin d'améliorer le cadre de vie tout en garantissant un haut niveau de services aux Canavérois.

Chiffres-clés

Le budget 2022 s'équilibre
en dépenses et en recettes à

48 506 682 €

et se répartit ainsi :

• Section de fonctionnement :

32 626 316 €

• Section d'investissement :

5 880 366 €

Un budget doit être à l'équilibre
dans chacune des sections :

**le montant des dépenses
= le montant des recettes.**

Les principaux objectifs de ce budget 2022 sont :

- Maintenir une forte politique d'investissements en intégrant les nouveaux projets, mais aussi la rénovation des équipements actuels pour améliorer le cadre de vie des Canavérois et renforcer l'attractivité du territoire.
- Maintenir un service public de qualité aux Canavérois tout en maintenant les efforts de maîtrise des dépenses.
- Maîtriser les finances de la Ville afin de pouvoir financer le plan pluriannuel d'investissement qui est vital pour l'avenir de la Commune.

Ce budget a été élaboré dans un contexte difficile en raison de l'inflation observée depuis plusieurs mois et annoncée pour durer, en raison de la flambée des prix des matières premières et des énergies.

En parallèle, les dotations de l'État continuent de baisser. Rappelons qu'entre 2014 et 2022, la Ville a perdu 75 % (2,1 millions €) de dotations avec la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la suppression de la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU) depuis 2020 (-372 625 €).

Pour faire face à l'inflation actuelle et prochaine due au contexte international, tout en lui permettant de poursuivre sa politique d'investissements et maintenir un service public de qualité, la Municipalité a voté de nouveaux taux pour 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,09 % (33,70 % en 2021)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,01 % (52,83 % en 2021)



Les investissements

En 2022, les dépenses d'investissement porteront sur la poursuite de dossiers déjà engagés et inscrits dans un Plan pluriannuel d'investissements étalés sur plusieurs années, mais également sur de nouveaux projets :

Réhabilitation du groupe scolaire du Moulin à Vent et du gymnase : restructuration du bâtiment élémentaire, reprise des réseaux d'assainissement et construction d'un nouveau gymnase pour un budget de 2,6 millions € en 2022.

Création d'un espace vert sur les terrains situés derrière l'école Germaine Tillion avec une prairie ouverte, une prairie fleurie et un espace pour l'éco-pâturage. Cet espace sera accessible par une voie de circulation douce reliant la rue Aristide Briand au chemin de la Maillarde et comprenant un chemin piétonnier bordé d'une haie persistante, éclairée et équipée d'une vidéoprotection et d'une

piste cyclable bidirectionnelle qui représente les premiers kilomètres du futur maillage cyclable à travers la ville. Montant du projet : 1 000 000 €. La Ville a reçu une subvention de l'État de 130 362 € dans le cadre du fonds Mobilités actives et sollicite une subvention de 364 278 € auprès de la Métropole du Grand Paris.

Sécurité : pour garantir plus de sécurité aux Canavérois, des nouvelles caméras de vidéo protection seront installées sur le territoire pour un montant de 500 000 €. La Région Ile-de-France a accordé une subvention de 42 221 €.

Lancement de la rénovation urbaine du quartier du Bois l'Abbé : à la suite de l'accord de l'État sur le projet, la Ville lancera les études, cette année, pour la reconstruction du stade Armand Fey, le déménagement du service Jeunesse et de l'épicerie solidaire...

L'aménagement du Fort de Champigny se poursuit en 2022 avec la phase 2. 2,7 millions d'euros sont prévus pour les travaux consacrés à la réhabilitation des abords de l'entrée, la caponnière du saillant, la poudrière, les murs d'escarpe.

Sont également inscrits en investissement en 2022 :

- **des travaux de voirie et d'éclairage public** : chemin de la Maillarde, rues Henri Peuteuil, Saint Mihiel et Mathilde Lapeyre
- **Entretien des bâtiments**
- **Maison de l'animal** : le projet est en cours dans sa phase d'analyses et d'études. Il consiste en la réalisation d'un équipement en faveur de la protection animale regroupant des espaces pédagogiques, de découverte de la faune. Les crédits pour un montant total de 2 172 000 € sont étalés jusqu'en 2024.

Nouvelles caméras de vidéo protection.



Le fonctionnement

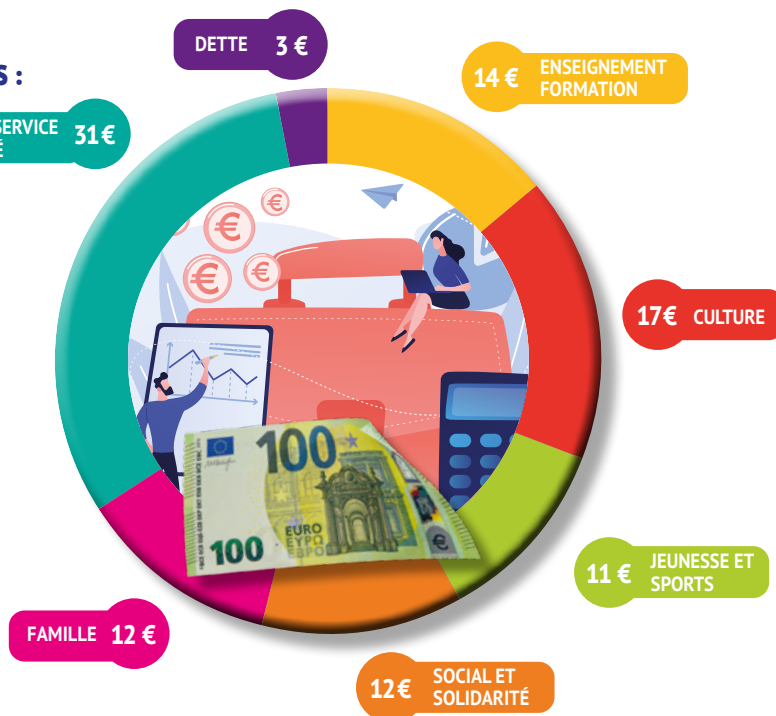
POUR 100 € DÉPENSÉS :

AMÉNAGEMENT - SERVICE URBAIN - SÉCURITÉ 31 €

DETTE 3 €

14 € ENSEIGNEMENT FORMATION

Le budget de la section de fonctionnement, qui s'élève à 32 626 316 €, permet de maintenir des services à la population de grande qualité et à nos services de fonctionner de manière optimale au quotidien.



Cérémonie du 18 juin



Samedi 18 juin à partir de 12 h
à l'espace Charles de Gaulle,
rue du Général de Gaulle.

À 12 h : Commémoration de l'Appel du 18 juin. La partie musicale sera assurée par le ténor Silvano Sapia.

À 12 h 30 : Conférence « Radio Londres, la guerre en direct », par Jacques Pessis, et animée par Nathalie Paolucci, conseillère municipale déléguée au Devoir de mémoire. Le journaliste racontera, avec des illustrations sonores de l'époque, comment Radio Londres a relayé les informations, des messages souvent personnels et parfois codés, entre juin 1940 et septembre 1944. Il évoquera l'épopée de ces journalistes, volontaires de la France libre, militaires, ces « soldats du micro », femmes ou hommes, pour la plupart des amateurs vivant la guerre en direct.

À l'issue de la conférence, Jacques Pessis dédicacera son livre que vous trouverez sur le stand de la librairie « Petites histoires entre amis ».

Fête de la musique



Mardi 21 juin, solstice d'été, venez fêter le jour le plus long en musique.

Deux scènes seront installées : une au kiosque de musique de l'espace Charles de Gaulle et l'autre au kiosque de la Colline au Bois l'Abbé. Avec une programmation musicale riche : rap, rock, gospel, pop, cor de chasse, de la danse kpop et de la danse urbaine... Début des festivités à 19 h !

Entrée libre

Pour les seniors, le CCAS organise un déjeuner dansant de 12 h à 17 h au théâtre Roger Lafaille. Au programme : de la musique, bien sûr !

Inscription auprès du CCAS : 01 75 65 10 51

+ D'INFOS

Vous retrouverez la programmation détaillée de tous ces événements sur www.chennevieres.com et sur les réseaux : Facebook, Instagram et Twitter

Fête aux 1 000 couleurs



Dimanche 26 juin de 9 h à 19 h
Stade Armand Fey
20 route du Plessis-Trévisé
Entrée libre

Cette année, la thématique est Holi, la fête des couleurs en Inde. Le jour de Holi, tout le monde se jette des poudres et de l'eau colorées dessus, une profusion de couleurs !

Participez au lancer de poudres de couleur à 18 h, au lâcher de ballons à 18 h 30 et à toutes les autres animations : troupe bollywoodienne, musique, structures gonflables... Le traditionnel vide-greniers, l'espace dédié aux associations et un espace restauration !

INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers est réservé aux particuliers. L'inscription est obligatoire auprès du Centre municipal La Colline.

Le jour J, l'installation se fera de 6 h à 9 h - 1 emplacement = 2 mètres linéaires

Tarifs :

Adhérents : 7 €/2 mètres

Canavérois non adhérents :

12 €/2 mètres

Non Canavérois : 16 €/2 mètres

Contact : CMC

13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99

Chennevières bouge l'été



Durant trois semaines, profitez de nombreuses animations proposées par la Ville :

Du 9 au 15 juillet, Chennevières bouge l'été sera installé au parc des Bordes.

Le 9 juillet : journée musicale qui s'achèvera par la projection, à 22 h, du ballet « Le parc », en partenariat avec l'Opéra de Paris et offerte par le département du Val-de-Marne. Dans cette pièce, le chorégraphe Angelin Preljocaj réussit un subtil équilibre entre souffle classique, porté par la musique de Mozart, et modernité avec son langage chorégraphique.

Le 13 juillet : journée danse suivie, à partir de 19 h, du traditionnel bal des pompiers, place du Souvenir en centre-ville.

Du 18 au 22 juillet, ce sera sur la Colline du Bois l'Abbé

que vous retrouverez toutes les animations. Le 18 sera une journée cirque, le 19, vous profiterez du cinéma plein air, le 21 : en route pour un tour du monde et, le 22, un apéro partagé pour terminer la semaine !

Du 25 au 29 juillet, RDV au stade Aristide Briand.

Le 25, venez vous essayer aux sports de combat, le 26, soirée cinéma plein air, le 28, journée aquatique pour se rafraîchir et, le 29, clôture de Chennevières bouge l'été avec une soirée mousse !

En plus de ces animations, vous profiterez de structures gonflables, d'un espace lecture, d'un espace jeux et de stands de restauration !

DANSONS NOS ESSENTIELS

Les élèves des cours de danse classique et contemporaine du Conservatoire de danse de Chennevières vous présenteront leur spectacle de fin d'année « Dansons nos essentiels » : les essentiels des jeunes aujourd'hui que sont la famille, l'amitié, l'amour, la nature, les arts.

Samedi 25 juin à 20 h
Dimanche 26 juin à 16 h
Au théâtre Roger Lafaille

Vous pouvez retirer votre invitation auprès du secrétariat du Conservatoire Émile Vilain

46 rue du Général de Gaulle
Lundi : 14 h-20 h 30
Mardi : 14 h-20 h 30
Mercredi : 9 h-11 h 30 et 14 h-19 h
Jeudi : 14 h-19 h
Vendredi : 14 h-19 h
Samedi : 9 h-12 h

DANSONS NOS ESSENTIELS



LE PRIX LITTÉRAIRE DE CHENNEVIÈRES



À l'occasion de la rentrée littéraire 2021, la médiathèque Albert Camus et la librairie Petites histoires entre amis ont lancé la 5^e édition du Prix littéraire des lecteurs de Chennevières. Après plusieurs mois de lectures passionnées des 12 titres en lice, les membres du jury se réuniront une dernière fois, échangeront, débattront, puis éliront le lauréat de l'édition 2022, le samedi 11 juin, de 14 h 30 à 16 h 30.

Et Rencontre-débat avec Laurent Petitmangin, écrivain, lauréat du prix 2021 des lecteurs de Chennevières pour son roman *Ce qu'il faut de nuit* (Éd. La manufacture des livres, 2021). L'auteur dédicacera son dernier roman intitulé *Ainsi Berlin*. En partenariat avec la librairie « Petites histoires entre amis ».

Contact : Médiathèque Albert Camus - 10 avenue du Maréchal Leclerc
01 41 94 88 98 - Mediatheque.chennevieres.com
Facebook : [mediatheque.gpsea](https://www.facebook.com/mediatheque.gpsea)



Promoteur depuis
plus de 15 ans



LANCEMENT EN SEPTEMBRE PROCHAIN

À Chennevières-sur-Marne (94)

Dans le quartier recherché des Coteaux

Prochainement, **SOVALIM** réalise un ensemble résidentiel au cœur d'un magnifique domaine paysager d'1 hectare, entièrement privé. Située à seulement 5 minutes* à pied du centre-ville et des transports en bus, cette nouvelle résidence propose des appartements du studio au 5 pièces familial ouverts sur de généreux espaces extérieurs et pour certains, avec des vues imprenables sur l'est parisien.

Harmonieusement intégrée dans son environnement calme et verdoyant, la résidence offrira aux futurs habitants, un jardin paysager de convivialité, complété par un agréable verger, participant ainsi à valoriser le corridor écologique existant.

QUELQUES RÉFÉRENCES



Noisy-le-Grand (93)



Rueil-Malmaison (92)



Vincennes (94)

SOVALIM est une société de promotion immobilière 100% indépendante, spécialisée dans la construction d'ensembles résidentiels, la réhabilitation et le changement d'affectation depuis plus de 15 ans.

Après s'être développée en Haute-Savoie et forte d'une équipe resserrée, SOVALIM recentre son activité sur Paris et sa région. À ce jour, le promoteur a livré plus de 1000 logements.

0 805 530 000

sovalim.fr

+ D'INFOS

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE - 11 avenue du Maréchal Leclerc
01 45 93 38 41 www.facebook.com/theatre.lafaille

Au théâtre Roger Lafaille



Dernières nouvelles de la mer
Dimanche 5 juin à 16 h

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, ce spectacle musical et audiovisuel de marionnettes sur les océans se dévoile : Lotta, poisson de mer prévient toutes les espèces marines de la disparition de ses congénères. Les profondeurs marines semblent ainsi se vider de leur peuple. Qui est donc le mystérieux serial killer des mers ? Comment l'arrêter ? Le commissaire Armande, la tortue Couanne, et le requin inspecteur Sam se lancent à sa recherche !

De Emmanuel Suarez, collaboration Claire Nouvian avec Laetitia Hipp, Valérie Pangallo ou Hélène Vitorgue, coproduction Et demain... /Bloom/ Océanopolis de Brest. Mis en scène par Adèle Ogier et Jérémy Montheau.

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €



Sandrine Sarroche
Vendredi 10 juin à 20 h 30

Avec un regard acéré sur les femmes d'aujourd'hui, Sandrine Sarroche décode l'actualité d'une manière décapante et aiguillée. À travers son spectacle, elle évoque sans filtre sa vision du féminisme sous forme de sketches, de stand-up et de chansons. L'humoriste nous emporte dans un tourbillon de tendresse et d'émotions : sa façon à elle de réconcilier les gens et les genres !

De Sandrine Sarroche, Cyrille Thouvenin, Stéphane Guérin avec Sandrine Sarroche. Production : Nion Nion Production, FT Ventures et Robin Production. Mis en scène par Éric Théobald.

+ D'INFOS

Plein tarif : 15 €
Pass COP, +60 ans, groupe à partir de 10 : 10 €
- 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA : 5 €



Palmarès du Festival Photo des villes du PASS COP

Le 23 avril 2022, Tony Metzger a remporté le prix du public du Festival de photographies au centre Culturel Wladimir d'Ormesson tout comme Laurent Magne, Canavérois, lauréat du prix du jury de cette édition 2022. Alain Leitz s'est vu décerner, quant à lui, le prix du scolaire, le 21 avril, au théâtre Roger Lafaille à Chennevières. Le résultat des votes d'élèves canavérois qui ont travaillé sur l'expression. Cet événement artistique s'est révélé être une réussite tant pour les villes organisatrices (Ormesson, Noiseau, la Queue-en-Brie, le Plessis-Tréville, Chennevières) que pour les artistes sélectionnés. La prochaine édition se déroulera en 2023 !



PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SAISON 22/23



Notez sur votre agenda : dimanche 18 septembre, vous êtes conviés au théâtre pour la présentation de la nouvelle programmation de la saison 22/23 concoctée par l'équipe du théâtre Roger Lafaille. Venez nombreux !

DERNIER PETIT PLUS

Dernier Petit Plus de cette saison : rendez-vous le vendredi 17 juin à 19 h 30 au premier étage du théâtre pour un récital de chant du ténor Silvano Sapia, aux couleurs de l'Italie et de la Méditerranée. Avant le concert, vous pourrez vous restaurer sur place.



Les infos des clubs

Tennis : soirée fluo !



À l'occasion des 30 ans de la bulle, le club de tennis a organisé une soirée tennis fluo. Dans l'obscurité complète, les participants ont expérimenté une façon originale de jouer. Lumière noire, dress code fluo, maquillage spécifique ont contribué à la bonne humeur tout au long de la soirée. Si vous souhaitez vous inscrire au tennis pour la rentrée 2022, les réinscriptions seront ouvertes dès le 15 juin et les inscriptions auront lieu les 3, 7 et 10 septembre au stade Aristide Briand (58 bis rue Aristide Briand)

corinefrancois@coctennis.com

COC gym sportive

Fin d'année en rythme et sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité pour la section gym sportive qui a organisé son spectacle de fin d'année le 3 juin dernier au stade Armand Fey !

www.chennevieres-coc.fr
cie-arc-chennevieres.net

PORTRAITS DE CHAMPIONS

Cyrena Samba-Mayela, championne d'athlétisme



© Elyse Lopez

Le 19 mars dernier, Cyrena Samba-Mayela a été sacrée championne du monde en salle aux 60 mètres haies à Belgrade (Serbie). Elle devient ainsi la première française championne du monde en salle sur 60 m haies, hommes et femmes confondus.

Cyrena Samba-Mayela est née le 31 octobre 2000 à Champigny. Elle y a grandi la première partie de son enfance au Bois l'Abbé. Sa famille a ensuite déménagé à Chennevières où elle a passé son adolescence et où elle réside encore.

L'adolescente a suivi sa scolarité au collège à Champigny puis au lycée Champlain où elle

a décroché un bac littéraire. Aujourd'hui, elle poursuit des études de Bachelor design d'espace à Paris pour devenir architecte d'intérieur.

Mais sa vie est principalement consacrée au sport, à l'athlétisme, discipline qu'elle a débuté tardivement grâce à ses parents, anciens athlètes. Avant, elle s'est essayée au basket, judo, gymnastique ou encore patinage artistique. Elle a débuté à Champigny puis à Joinville avec Albertine Koutouan qui l'a initiée sur les haies. Aujourd'hui elle est licenciée au club de Lille Métropole Athlétisme et s'entraîne à l'INSEP à Paris aux côtés de Teddy Tamgho, champion du monde du triple saut.

L'athlète s'entraîne 4 heures par jour, qu'elle arrive à combiner avec ses études en distanciel car elle voyage beaucoup pour les stages et les compétitions.

Ses prochains défis sont les championnats du monde en juillet aux États-Unis, le meeting international de Paris en août suivi des championnats d'Europe fin août en Allemagne.

Pour Cyrena, Chennevières représente le lieu où elle réside, où elle a grandi, passé son adolescence, sa jeunesse, où elle a rencontré ses amies qu'elle fréquente toujours, une époque de découvertes.

La Ville lui souhaite bonne chance pour ses prochaines compétitions !

Son palmarès

2016 : 1^{ère} en relais medley aux Championnats d'Europe d'athlétisme jeunesse à Tbilissi (Géorgie).

2017 : 2^e du 100 mètres haies aux Championnats du monde d'athlétisme jeunesse à Nairobi (Kenya).

2020 :

- 1^{ère} du 60 mètres haies en salle aux championnats de France senior à Liévin
- 1^{ère} du 100 m haies aux championnats de France à Albi

2021 :

- 2^e aux championnats d'Europe espoirs à Tallinn (Estonie)
- 1^{ère} du 100 m haies du meeting de Madrid (Espagne)

2022 : 1^{ère} du 60 mètres haies aux championnats du monde salle à Belgrade (Serbie).

Josselin Briaux - - Gheller

Cet adolescent de 16 ans, passionné d'arts martiaux, est champion de judo jujitsu.

Canavérois, il a suivi sa scolarité dans les écoles du Moulin à Vent et Corot puis au collège Molière. Il est actuellement en seconde générale au lycée Champlain.

Josselin est licencié au COC de Chennevières depuis son plus jeune âge, d'abord en section baby gym, puis à 5 ans en section judo et à 9 ans en jujitsu sur les conseils de son professeur qui a estimé qu'il en avait les capacités. Depuis l'âge de 14 ans, ce sportif suit des cours de judo et de jujitsu. Le jujitsu est un art martial original japonais qui combine l'Aïkido, le Karaté et le judo. La section judo jujitsu du COC est affiliée à la Fédération Française de Judo. Josselin fait partie des 24 pratiquants qui ont la double

licence judo + jujitsu sur les 130 adhérents de la section. Il s'entraîne 3 heures par semaine. Poussé par son professeur 4^e dan diplômé d'État (DEJEPS), Éric Mélin, l'adolescent s'est lancé dans les compétitions nationales malheureusement suspendues en raison de la crise sanitaire. Il a donc combattu pour la première fois à ce niveau en décembre 2021.

Le 19 février dernier, Josselin a participé aux Championnats de France à Amilly (Loiret) où il a décroché la médaille de bronze. Il était coaché par la multiple championne d'Europe et du monde Patricia Floquet.



Ceinture marron depuis l'âge de 13 ans, son prochain objectif est de décrocher la ceinture noire d'ici la fin de l'année. Pour 2023, il vise le championnat de France puis le championnat d'Europe.

Même s'il a parfois pensé à arrêter, la passion l'a emporté car le jujitsu respecte un code moral qui regroupe des valeurs auxquelles le jeune homme adhère : le respect, l'honneur, la politesse, le contrôle de soi, le courage, la sincérité, la modestie et l'amitié. En parallèle, Josselin poursuit ses études car ambitionne de devenir conducteur de train.

1^{ère} EMF Cup

L'École Municipale de Football a organisé son premier tournoi le 4 juin au stade Armand Fey. Il a regroupé 12 équipes de catégories U10/U11 venues de toute la région ! Une journée sportive riche en émotions pour les jeunes footballeurs récompensés pour leur performance !

Retrouvez les résultats et les photos sur le site et les réseaux sociaux de la ville !

Olivia Registo

Cette jeune cavalière a remporté la médaille d'or au championnat départemental de Saut D'obstacles en catégorie P1, qui a eu lieu aux écuries du Parc des Lyons à Santeny le 3 avril dernier.

Olivia a commencé l'équitation très tôt, en suivant les traces de sa sœur Andréa qui prenait des cours d'équitation. Vers 5 ans, elle a pris ses premières leçons au club UCPA de Saint-Maur. Elle se souvient avec tendresse de ses premiers poneys Spirit, Olympic et Amour.

Aujourd'hui elle s'entraîne aux écuries du parc des Lyons à Santeny, 2 à 3 fois par semaine avec son propre poney Fan, poney français de selle qui a 7 ans.

Aujourd'hui, la cavalière est au niveau galop 6. Passionnée, elle s'est lancée dans les compétitions en catégorie obstacle. En 2019, elle était vice-championne régionale en catégorie P3D (P pour poney, 3 pour la hauteur des barres 70 cm, D pour la taille des poneys). Actuellement, elle évolue en P1D, avec une hauteur des barres de 90 cm. Olivia part souvent en compétition. A chaque concours, elle accumule des points qui vont lui permettre d'accéder aux championnats de France en juillet à la Motte Beuvron. Elle va concourir en P2 en équipe et en P1 en individuel.



Actuellement en 4^e au collège Molière, son rêve est de participer à de futurs Jeux olympiques, en équipe de France, tout comme son idole Pénélope Leprévost, cavalière de saut d'obstacle championne olympique par équipe. Elle envisage de réaliser un métier en lien avec sa passion : la police à cheval. Une passion de famille puisque sa petite sœur Pauline s'est également lancée dans la compétition en catégorie P3 !

Les infos des clubs (suite)

Chennevières Handball Club



Dimanche 15 mai, le club a organisé le challenge Martial Cave, tournoi de mini hand pour les moins de 10 ans. 300 personnes étaient présentes et le CHBC se classe 2^e. Le club participe encore à plusieurs tournois notamment celui d'Épernay avec l'ensemble des catégories.

Si vous souhaitez pratiquer un sport qui allie discipline, physique, en loisirs ou en compétition, n'hésitez pas rejoindre le Chennevières Handball Club dont la devise est : « Une ville, des quartiers, une famille, pour Chennevières, TOUS ENSEMBLE. »

www.chennevières-handball.com

06 81 54 42 29

5894051@ffhandball.net

1^{ère} Compagnie d'Arc

Envie de pratiquer un sport de plein air. Vous pouvez venir tirer en toute sécurité à la Compagnie d'Arc au 15 Rue des Archers. Notre équipe d'entraîneurs est prête à vous accueillir.

L'école de tir au Gymnase Rousseau reprendra fin septembre. Inscriptions à partir de début septembre. Ouvert à tous à partir de 12 ans.

cie-arc-chennevières.net

Associations

Le Clos Saint Vincent



Samedi 11 juin, le Clos Saint Vincent fêtera les 20 ans de sa création par Rosette Villesuzanne, actuelle présidente d'honneur à l'espace Charles de Gaulle à partir de 12 h. À l'occasion, un vin d'honneur sera offert à tous les Canavérois intéressés par cet événement. Un cadeau-souvenir leur sera remis au terme des festivités. Jean-Claude Bouvier, président, et les membres du conseil d'administration vous attendent nombreux pour une cérémonie champêtre, vinicole et musicale.

● Le Clos Saint Vincent
11 avenue de la Plaine
csv94@sfr.fr

Les Compagnons Bâisseurs

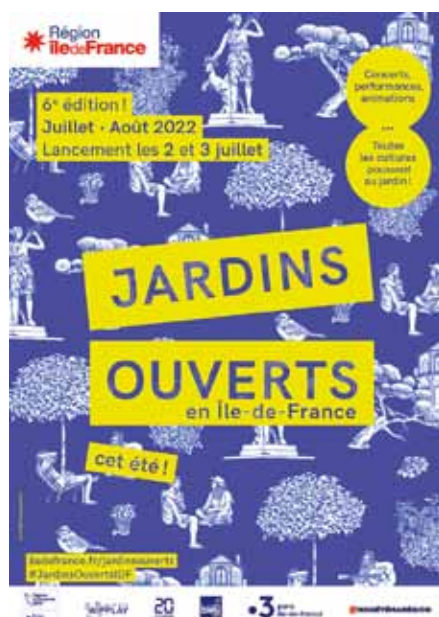


L'atelier des Compagnons Bâisseurs continue ses actions cet été, au 3 Villa Ile-de-France. Au programme, de nombreuses animations :

- Des activités sur le carrelage, plomberie, pose de toile de verre, peinture, désinsectisation de punaises de lit, etc. Les animations ont lieu tous les mardis de 13 h 30 à 16 h (**le 7, 14, 21 et 28 juin**).
 - L'atelier de quartier, quant à lui, est ouvert les lundis, mardis, jeudis de 9 h à 17 h.
- Les animations se font généralement sur l'espace vert en pied d'immeuble, devant l'atelier de quartier.

● Les Compagnons Bâisseurs
3 Villa Ile-de-France
csvchennevieres@gmail.com

Les Jardins des Bordes



L'association les Jardins des Bordes organise sa fête de l'été, **dimanche 26 juin**. Le buffet sera composé des différents plats et boissons apportés par chacun. L'association participera ensuite à la 6^e édition des *Jardins ouverts*, organisée à l'initiative de la Région Ile-de-France, du 2 juillet au 28 août. Aussi, lors de cette manifestation, les Jardins des Bordes pourront être visités le **week-end du 2 au 3 juillet**. Les Franciliens et les Canavérois, bien sûr, seront les bienvenus !

● Les Jardin des Bordes - La Plaine des Bordes
Avenue des Bordes - 06 76 02 31 32
contact@jardins-des-bordes.net

L'Union nationale des combattants



Le samedi 11 juin, L'Union nationale des combattants (UNC) propose, dans la petite salle du Centre culturel Wladimir d'Ormesson, de 9 h à 12 h, une projection de film sur une guerre de toutes les générations de feu (1914-1918, guerre d'Indochine, etc.) suivie d'un temps d'échanges. L'UNC convie tous ses membres, ainsi que les curieux.

● Union des anciens combattants (UAC) section Chennevières/Ormesson/La Queue-en-Brie
01 45 94 66 30
francoise.derouin@wanadoo.fr

Chennevières Loisirs



Pour clore le 1^{er} semestre de l'année, l'association vous emmène à Saumur, les jeudi 17 et vendredi 18 juin, avec, au programme :

- **Le 17 juin** : découverte de la ville en petit train touristique, suivie de la visite guidée des Jardins de Puygirault, spectacle Printemps des Écuyers 2022, par le Cadre noir de Saumur et l'École royale andalouse d'art équestre de Jerez
- **Le 18 juin** : visite de l'Abbaye royale de Fontevraud, visite d'une cave de Saumur brut, suivie d'une dégustation avant le retour sur Chennevières.

● Chennevières Loisirs
14 bis avenue de Cœuilly
94430 Chennevières-sur-Marne
01 45 94 86 79
chennevieresloisirs@yahoo.fr

Amira Culture



Les comédiens ont interprété *Le Commissaire est bon enfant*, de George Courteline, sur les planches du théâtre Roger Lafaille, vendredi 6 mai, mis en scène par Magid Mezzouri. Si vous souhaitez faire partie de la troupe à la rentrée prochaine, n'hésitez pas à contacter l'association !

● Amira Culture
137 rue du Belvédère
94490 Ormesson

Le Comité de jumelage reçoit Durmersheim



Du 6 au 9 octobre, l'association recevra une délégation de Durmersheim (Allemagne). Au programme : sorties à Paris et cabaret ! Si vous êtes intéressés par ce week-end, le comité de jumelage est à votre disposition pour des renseignements complémentaires. Inscriptions de préférence **avant fin juillet** afin de régler les réservations.

● Comité de jumelage
10 avenue George
www.jumelage-canaverois.com
01 45 76 09 23

Le Bien Allé de Chennevières



L'association des Trompes et des cors de chasse participera, **dimanche 12 juin**, à un concert au parc Arboretum de Montfermeil, puis à la Fête de la musique, **mardi 21 juin**, à Chennevières. Venez assister à ces deux concerts typiques de la vènerie qui en méritent le détour.

● Le Bien Allé de Chennevières
4 Allée des Ormes
06 20 04 72 99
christophe.carrier94@gmail.com

Les associations se mobilisent pour l'Ukraine



Les associations **CNL et CGL de Clément Ader** se sont investies dans cette cause : dons personnels et cagnotte numérique collectés, ainsi que denrées alimentaires, déposées à l'Épicerie sociale et solidaire, avant d'être envoyées en Ukraine. L'association **Rayon de soleil** a récemment récolté, trié, puis envoyé des dons en Ukraine par le biais de l'association Jeunesse en plein air. De leur côté, les adolescents et les enfants de l'association des **Ateliers d'arts plastiques de Chennevières** ont réalisé des cartes de soutien pour les familles ukrainiennes.

Les associations partenaires auprès des jeunes

Les associations canavéroises se mobilisent à travers des partenariats avec la Ville pour mener des actions auprès des plus jeunes dans les écoles et les accueils de loisirs ou auprès du service jeunesse :

- Le **COC de Chennevières** initie aux **échecs** les élèves canavérois, ainsi que les enfants des accueils de loisirs de Germaine Tillion et de l'Île aux Enfants.
- Les enfants des centres d'accueil de loisirs se plongent dans l'éveil musical avec la présentation et découverte des différents instruments, grâce à **Pedro et les z'andalous**.
- Durmersheim, Littlehampton et Tukums, les trois villes jumelées à Chennevières, sont présentées par **le Comité de jumelage** : des quizz interactifs sont organisés afin de jauger la compréhension du sujet traité par les enfants.
- Les enfants découvrent le patrimoine canavérois et notamment son vignoble avec l'association **Clos Saint Vincent**.
- La visite du terrain de l'association **Relocalisons** et la mise en place d'un atelier de semences sont effectuées par les **Robins des Bordes**, en juin, dans le cadre des accueils de loisirs de la Ville.
- La protection de la flore, de la faune sauvage et de leurs habitats est organisée par **l'association du Renard** pour les accueils de loisirs de Germaine Tillion et de l'Île aux Enfants.
- Magid Mezzouri, de l'association **Amira culture** donne des cours de théâtre aux jeunes du club Noé. Le 9 juillet, à l'issue de leur travail, une représentation sera donnée au théâtre Roger Lafaille.

ROSETTE VILLESUZANNE, LA MÉMOIRE DE CHENNEVIÈRES

VOUS DEVEZ CERTAINEMENT SAVOIR QUE CHENNEVIÈRES S'APPELLAIT CANAVERIAS

au Moyen-Âge et que son origine est tirée des champs de chanvre qui bordaient autrefois les coteaux de la ville. Mais qui se cache derrière le long travail d'archives effectué autour de l'histoire de notre commune ?

Rosette Villesuzanne peut être considérée comme « la mémoire » de Chennevières : grâce à elle, nous connaissons quelques bribes de son histoire, elle qui connaît Chennevières depuis les années 1950, ayant passé son enfance à Paris. En fin de semaine, la Parisienne venait se divertir sur nos coteaux avec ses parents pour goûter un air plus pur que celui des rives de la Seine. En 1971, son jardin canavérois s'est transformé en habitation, et, dès lors, Rosette Villesuzanne n'a plus jamais quitté les hauteurs de la « Belle Vue » des bords de Marne. Passionnée d'histoire et dotée d'une jolie plume, Rosette Villesuzanne s'est peu à peu intéressée au patrimoine de notre ville en se penchant sur un long travail d'archives, à la suite d'un contact avec l'association du « Vieux Saint-Maur » et de quelques visites avec les Anciens de Chennevières. En avançant sur ses recherches, elle s'est rapidement rendu compte que les preuves du passé de Chennevières restaient faibles, voire inexistantes. La Canavéroise s'est alors renseignée : les Allemands, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont détruit toutes les traces datant des événements antérieurs de la ville ! Un long travail d'enquête, de rencontres et d'entretiens s'est alors imposé à Rosette Villesuzanne, déterminée à dénicher tous les documents d'époque qui pouvaient attester les mutations de Chennevières à travers le temps.



Ses mémoires en page

En 1975, est édité un album de cartes postales anciennes « Si Chennevières m'était conté » que vous avez sans doute dû consulter à la médiathèque Albert Camus. De 1980 à 2010, est diffusé un dictionnaire des rues de la ville, puis plusieurs brochures autour de l'église Saint-Pierre et ses spécificités, telles que les vitraux, les croix de chemin, mais aussi des fascicules autour des lavoirs et des lavandières, les guinguettes des bords de Marne, les seigneurs et châtelains à Chennevières. Elle a participé à de nombreuses expositions, que ce fût en bibliothèque ou à l'ancien centre commercial Pince-Vent, qui s'appelait alors Continent. Depuis 1991, elle s'investit également dans les animations proposées dans le cadre des Journées du Patrimoine, en organisant des visites commentées, notamment au Fort de Champigny sur lequel elle a rédigé une brochure détaillée. Rosette Villesuzanne rédige la rubrique Mémoire de

Chennevières le Mag (voir p. 35). L'écriture et l'histoire de Chennevières demeurent pour elle des sources d'inspiration fréquentes.

Rosette Villesuzanne cherche à perpétuer la vie de notre ville des bords de Marne aux richesses insoupçonnées. Grâce à son travail d'archivage méticuleux, la présidente d'honneur de l'association du Clos Saint-Vincent, qui œuvre pour la préservation des vignobles de Chennevières, s'implique dans la conservation des traditions canavéroises. La recons-

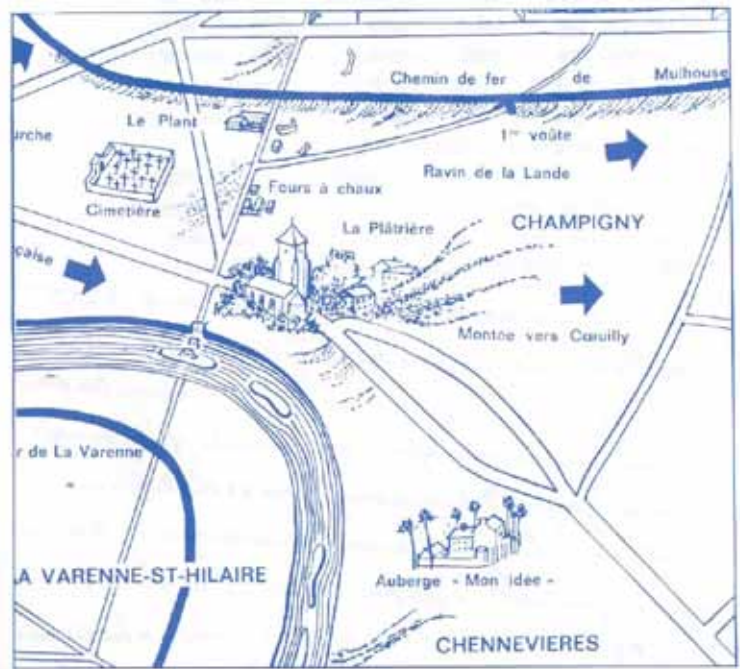
titution historique qu'elle mène, depuis 1975, valorise l'histoire de notre commune avec un regard curieux et averti. Bâtiments, personnalités, explications étayées des lieux ou des anciennes cou-

tumes canavéroises... « Il faut continuer à évoquer l'histoire de Chennevières », conclut-elle. Chose faite : l'héritage de connaissances qu'elle nous transmet est tel que nous ne pouvons rester indifférents à l'évolution de notre ville.

**Rosette Villesuzanne
cherche à perpétuer la vie
de notre ville des bords de
Marne aux richesses
insoupçonnées.**

À MON IDÉE

NOUS SOMMES DANS LES ANNÉES 1950... Imaginez que nous décidions de quitter la capitale pendant une dizaine de kilomètres pour remonter le temps et partir à la découverte du village de Chennevières-sur-Marne, situé dans le département de Seine-et-Oise et peuplé alors de quelque 7 000 âmes. Pour ce faire, nous prenons la route de Provins, alors route départementale N° 20, reliant Champigny-sur-Marne au chemin des Bordes pour arriver sur le plateau, à l'entrée nord du village.



Legentilhomme, alors Conseiller municipal, envisagea la construction d'un ensemble de petits pavillons. Il était logique que la place desservant cette résidence prenne le nom de "mon idée", qui a donc une origine historique.

Dès le premier regard, nous sommes attirés par un spectaculaire champ agricole, étincelant sous le soleil du mois de juillet, de gros coquelicots se cachant parmi les lourds épis de blé ; il est vrai que nous sommes en campagne briarde, alors riche en cultures céréalières... Pourtant, nous longeons un fort – dit « de Champigny », qu'on nous précise avoir été construit entre 1874 et 1878 – ayant pris le nom de la commune qu'il était chargé de protéger et qui n'a jamais été utilisé à des fins militaires. La présence de ce fort allait bientôt entraîner automatiquement la nécessité d'instituer une « zone non edificandi », donnant ainsi l'idée au ministre de la Défense de l'époque, le Général Koenig, d'envisager un projet immobilier sur ce terrain agricole. Le projet fut accepté et, en 1954,

un décret était signé envisageant la construction de 116 pavillons sur cette surface dénommée « clos de la Mocane ». La petite histoire rejoignant l'ancienne, nous précisons que la Mocane était le nom du petit ruisseau qui, sur le coteau, permettait aux lavandières de Chennevières de venir laver leur linge... en papotant ! L'ensemble sera terminé, en 1959, avec l'appui du Général Paul Legentilhomme, Compagnon de la Libération, médaillé militaire et membre du Conseil municipal.

La résidence ainsi construite portera le nom de « Résidence Mon Idée ». Notre curiosité étant attirée, nous apprendrons que la dénomination choisie eut égard à l'auberge existant près de là, sur la route de Provins : cette « guinguette » s'appelait **A mon idée**. C'est de ce bastion stratégique, au cours de la guerre de 1870, que devaient s'élancer au mois de novembre 1914 plusieurs bataillons wurtembourgeois qui attaquèrent l'aide droite des troupes françaises. Jugée trop gênante par les Allemands, elle sera détruite... Mais son nom restera dans l'histoire de Chennevières pour dénommer ce quartier communal.

Deux rues de la résidence rappelleront plus tard aux jeunes générations les noms des maires qui, dans des périodes particulièrement difficiles, se seront dévoués pour la liberté et pour la paix de leur pays. Il s'agit de Jules Viéjo qui, de 1881 à 1909, a été à l'origine de la construction de l'ancienne mairie, en 1885, et Pierre Boucharinc, qui dirigea Chennevières durant la Grande Guerre de 14-18 et fut maire de 1920 à 1944.

Notre promenade se termine... Mais en rappelant le passé, nous croyons avoir permis de mieux respecter l'avenir !



Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne



LE GAMES' DAY

Plus de 330 Canavérois sont venus tester et jouer aux jeux vidéo sur les dernières consoles ou des plus anciennes, au Games' Day le 6 mars à l'Espace municipal Jean Moulin.



LA CHASSE AUX ŒUFS

L'après-midi ou en nocturne, les enfants et parents se sont retrouvés le 16 avril pour une chasse aux œufs placée sous le signe des surprises chocolatées, tout en profitant des animations proposées par les associations. Merci à Carrefour, Metro, Rayon de soleil, les Ateliers d'Arts plastiques, Couture et passion, le don du sang



LES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR



Le 19 mars : cérémonie pour le souvenir et le recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Le 21 avril : la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 39-45 s'est déroulée auprès du Monument pour la Paix, au square Arthur Rimbaud.



Le 8 mai : commémoration de la victoire de 1945, participation musicale du conservatoire de musique Emile Vilain et des jeunes du Club Noé/ PRIJ, en présence de la députée Maud Petit et du sénateur Christian Cambon.





ÉCOLE MUNICIPALE DE FOOT

Lors des stages de l'EMF, les élèves s'entraînent à la pratique du ballon mais pas que...



Le 23 février, visite du centre national du football à Clairefontaine dans les Yvelines.



Visite du Sénat.



Les jambes et la tête : découverte, expérimentation à l'Exploradrôme de Vitry.

LE CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE



Le 12 mars, temps de réflexion, temps de création, temps de convivialité pour la journée des droits des femmes organisée par le Centre municipal La Colline.



Les enfants du Centre municipal La Colline se sont produits sur la scène de la MAC de Créteil pour leur comédie musicale Hip Hop Story.

DES SPONSORS POUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le CCAS bénéficie désormais d'un véhicule pour faire ses tournées de dons pour l'Épicerie solidaire. Un véhicule financé par des partenaires, entreprises et commerces locaux : ARCELEC, ARPAVIE, CRÉDIT MUTUEL, MACOLIS FR, MCT SAS, METRO, NURSING CARE, OLIVIER COUVERTURE, RIVE DE MARNE IMMOBILIER, SEEB SA, SATELEC, VTMTPT, BOULANGERIE CŒUR DE CHENNEVIÈRES, SODEXO, EDOUARD DENIS, LA VERANDA, SPE. Merci à eux pour leur générosité !





LE SPECTACLE INTER-CENTRES



Les enfants des accueils de loisirs ont présenté leur spectacle sur le thème du temps sur la scène du théâtre Roger Lafaille après avoir travaillé dessus durant toute l'année, notamment en enregistrant des chansons !

CLASSES DÉCOUVERTE

Direction Méaudre du 21 au 27 mars pour 52 élèves de l'école des Hauts de Chennevières. Un séjour nature, escalade, et patrimoine. 34 élèves de l'école du Moulin à Vent sont partis à la Trinité-sur-Mer du 9 au 15 mai pour un séjour mer et voile. Des séjours financés par la Ville.



© Mri Notolan et Mri Trigallez

LES ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

Activités sportives, activités éducatives et citoyennes avec la visite du SEDIF pour sensibiliser aux gestes écocitoyens et à l'importance de l'eau.





Retrouvez plus de photos et de vidéos sur www.chennevieres.com
 Ville de Chennevières sur Marne
 @villedechennevieres

AU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE



« Ouïe à la vie », une pièce de théâtre mise en scène par Camille Combes avec Lucas Wilde et Aurore Corominas : émouvante et sensible.

« Jamais plus », une pièce de Geoffrey Lopez, interprété par Antoine Fichaux, une leçon de vie et de résistance durant la Seconde Guerre mondiale.



« 50 ans ma nouvelle adolescence » avec Martine Fontaine : 50 ans, l'âge de tous les possibles.



« C'Franc », quand la danse hip-hop et les grands auteurs français se rejoignent le temps d'une chanson.

LES PETITS PLUS DU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

Un vendredi par mois, un artiste se produit au 1er étage dans une ambiance cosy en plus petit comité. Dernier RDV de la saison le vendredi 17 juin avec le ténor Silvano Sapia (p.28)



Les contes enchanteurs de Cécile Robin.



Soirée jazz avec MV Quartet.



Une découverte musicale et subtile autour de Léo Ferré avec Véronique Audoli, Jean-Christophe Vilain et Roxane Roussel.



AIDES À L'EMPLOI

Mobilité avec la RATP

En partenariat avec la RATP, le Centre municipal La Colline organise des ateliers mobilité ayant pour objectif d'apprendre aux demandeurs d'emploi canavérois à se déplacer sur le réseau francilien par la construction d'itinéraires, la connaissance de la tarification et des titres de transports. Ces ateliers s'inscrivent dans une démarche permettant l'acquisition ou la consolidation des compétences favorisant l'accès à l'emploi ou à la formation.

Soutien à l'initiative territoire zéro chômeur en Val-de-Marne

Le Conseil municipal a approuvé la participation de la commune à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur longue durée » et le

projet de charte d'engagement dans le cadre de l'expérimentation TZCLD de 2022 à 2027. Le projet Territoire zéro chômeur est une expérimentation territoriale qui vise à résorber le chômage de longue durée. L'objectif est de montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire de proposer à tout chômeur de longue durée, un emploi à durée indéterminée, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants. Les demandeurs d'emploi sont recrutés par une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

La Municipalité va ainsi déposer sa candidature pour participer à cette expérimentation, mettre en œuvre le projet sur la commune et participer au financement de l'équipe projet pendant l'expérimentation.

Nouveau conseiller municipal

Jean Rapti, conseiller municipal de la liste « Pour un avenir ensemble à Chennevières » a démissionné du Conseil municipal. Il est remplacé par Yahne Becket-Mouckolas qui a été installé lors de la séance du 22 mars.

Finances

Lors de la séance du 22 mars, le Conseil municipal a pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2022 qui doit se tenir dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Ce rapport présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette et une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le budget primitif 2022 a lui été voté lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2022 (voir pages 23 à 25).

Aménagement

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National, l'aménagement du secteur « entrée de ville nord » sera réalisé par EpaMarne au moyen d'une Zone d'Aménagement Concerté. L'aménageur a présenté les objectifs et les modalités de concertation.

Mobilier urbain

Le Conseil municipal a approuvé le choix de la société JC Decaux comme concessionnaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien du mobilier urbain. La concession a une durée de 15 ans et est attribuée sans contrepartie financière. À charge pour le concessionnaire d'exploiter le mobilier urbain à ses risques. Le contrat est soumis à la taxe locale sur la publicité extérieure. Il porte sur des abris voyageurs, des mobiliers double-face, des mobiliers digitaux et des mobiliers réservés à l'affiche municipal et libre.

Comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux sont à disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site de la Ville www.chennevieres.com

CHENNEVIÈRES SOUTIENT L'UKRAINE

À l'unanimité, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros versée à la Fondation de France en soutien aux populations d'Ukraine. Depuis le début du conflit par la Russie le 24 février dernier, des milliers d'Ukrainiens ont fui les combats et leur pays vers les pays d'Europe. La Fondation de France apporte une aide d'urgence aux milliers de réfugiés mais également aux personnes restées en Ukraine. En parallèle, de nombreuses actions ont été mises en place à Chennevières comme des récoltes de dons. (Voir page 3).



SUBVENTION POUR LE VILLAGE DE GRASI

Afin de rendre hommage aux actions engagées par Roland Schnebelen au profit du village d'enfants de Grasi en Lettonie, le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 500 euros au profit du village.

Roland Schnebelen était fondateur de l'association « Les tons de Chennevières » et engagé en faveur du jumelage avec la ville de Tukums en Lettonie. Il a participé à de nombreuses actions au service des associations de notre ville. Il a également contribué à soutenir un village d'enfants à Grasi qui accueille depuis 1995 des orphelins ou des enfants issus de milieux très défavorisés.

MAJORITÉ : Ensemble pour Chennevières, passionnément

LE BUDGET EN 2022 : LE RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS, AU SERVICE DES CANAVÉROIS.

Le 29 mars, le Conseil municipal a voté le budget primitif de la Ville pour l'année 2022. Dans la lignée des années précédentes, ce budget s'attache à concilier les objectifs de santé financière de la collectivité et le respect des engagements pris en faveur de la sécurité et la tranquillité des Canavérois, de la culture et la préservation du patrimoine, de la jeunesse canavéroise, de l'attractivité du territoire, de la solidarité envers les plus fragiles, de la protection du cadre de vie et de l'environnement. En 2022 :

- Nous poursuivrons notre stratégie de sécurité par de nouvelles actions et de nouveaux investissements (avec l'extension des horaires de la police municipale et nouvelles caméras).
- La culture prendra encore plus de place à Chennevières-sur-Marne avec, dans les années à venir, le pôle culturel qui verra le jour en partenariat avec GPSEA.
- Les travaux du Fort de Champigny se poursuivront en 2022, avec l'objectif de terminer la 2^e phase en 2022/2023 afin que les Canavérois puissent profiter de ce patrimoine historique.

- Les associations pourront toujours compter sur notre soutien, notamment par le biais des subventions que nous leur attribuerons mais aussi les locaux que nous leur accorderons.
- Nous continuerons d'être en soutien de ceux qui en ont le besoin, que ce soit avec l'épicerie solidaire, les actions du CCAS ou encore celles du Centre municipal La Colline, en renforçant les liens et interactions.

Alors que la situation devrait amener l'opposition à faire preuve de responsabilité en étant constructive comme elle aime tant se définir, elle reste sans idées et sans propositions, bien loin des préoccupations des Canavérois. De notre côté, nous continuerons à nous battre pour vous et à vous défendre, en respectant nos engagements et en poursuivant les investissements qui avaient été tant retardés pendant les décennies précédant notre arrivée.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, de bonnes vacances et un bel été 2022 !

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffre, Jean-Louis Poujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION : Pour un avenir ensemble à Chennevières

AUGMENTATION D'IMPÔTS, QUAND L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

En 2016, reniant ses promesses de campagne qui lui avaient permis d'être élu un an auparavant, Jean-Pierre Barnaud augmenta le taux de la taxe foncière des Canavérois de 16,8%. En 2017, il votera une nouvelle augmentation de 15,98%. Aujourd'hui en 2022, tout juste réélu, le voilà qu'il augmente à nouveau ce taux de 27%, tout cela sans tenir compte des difficultés des Canavérois liées à la crise et à la pandémie. **C'est donc une augmentation record de 72,38% que Jean-Pierre Barnaud a imposé aux Canavérois depuis 2014, record inégalé au niveau du département !**

Alors la majorité nous explique qu'il faut investir et que les Canavérois en redemandent ! **Depuis 8 ans qu'il est élu maire, après avoir contracté plus de 45 millions d'emprunts et augmenté les impôts comme jamais, quelles nouveautés à Chennevières ?** La qualité des équipements et de la voirie ? La propreté des rues ? Le développement de commerces de proximité variés ? Les longues et somptueuses animations tout au long de l'année ? Rien de tout cela ! Hormis les travaux

d'entretien habituels et déjà programmés, **le seul grand projet que Jean-Pierre Barnaud prévoit est sa nouvelle mairie au Fort** avec des salles de réception où il aura tout loisir d'accueillir ses courtisans pour 14 millions d'euros au minimum. Alors si vous attendez une amélioration et un développement des équipements sportifs, ce n'est pas son projet. Si vous attendez une maison de quartier associative pour les jeunes, ce n'est pas son projet. Si vous attendez des lieux de loisirs pour les retraités ce n'est pas son projet. Si vous attendez un cœur de ville animé et commerçant ce n'est pas non plus son projet.

Le seul grand changement dont il peut se vanter c'est d'avoir placé Chennevières dans le top 3 des villes les plus imposées du territoire et 1^{ère} en ce qui concerne l'augmentation du taux d'imposition au niveau du département depuis 8 ans. **Chennevières, terre de champion des augmentations d'impôts !**

Nous vous souhaitons malgré tout un bel été.

MC. DIRINGER, JL. DOUBLET, E. PUPPO, L. GRANDJEAN, C. BORDUY, O. LOUAIL, Y BECKET.
<https://www.aechennevieres.fr/>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Décembre 2021 : 24 naissances dont

Léo DE ABREU ROMERO MARTA SOARES, Rilliwane MOHAMED, Alina KHELIFA EL BOUDALI, Naomi Hanh Marija LEVENTIC CHASTEL, Sohen DUFIN, Anton Mara GALLIEN, Marian Luciana Christie Esther KAMARA, Manon Lise BAUX, Chloé Marie BAUX, Zenab Tekety KEITA

Janvier 2022 : 20 naissances dont

Lise-Marie Léonie RENO, Iliana Fadimata BICKOUTAS, Gabriel DOMINGUES CARVALHO, Milo Marcel Eddy LE ROUZO, Lyne JRAD, Ibrahim BENAÏSSA, Oumou Aïssata THIAM, Alya Krystelle PIERRE LOUIS, Ennio Joseph Noël FRANCHITTO

Février 2022 : 18 naissances dont

Abigaëlle Clara Lydianie CLAVOS, Maiwenn Annelya LORANGE, Cristian TURCAN, Andrea CELANJI, Eléa Chloé Fanny LAM MARY, Iris Claire BRANCOURT, Alya FREROT, Anna Nathalie Sylvie GIRAUD, Soan Fabrice Dorian BARBOSA CAUX

Mars 2022 : 26 naissances dont

Chloé Alicia Eléna ROFFI COPIÉ, Soanne Marta PINTO PINOT, Anna Marie BROSSIER DUARTE, Amine Hamza Raja MAYURAN, Andréa Nicole Carole MULOT, Joachim Naël KOFFI, Eléna COLOMBO, Dalya Zohra Kheira MIRA, Maëva Melissa KAKOU, Rose Maria DIAZ RODRIGUES—DAS NEVES, Anna Giulia CROCHEMORE, Lucie Emma Florianne EXBRAYAT, Kassim Djibril Sissoko, Ary Michel Patrick Igor MILGRAM, Jade Eden MAGALHAES, Ilya ARFI, Gabin Arthur MARTIN, Faustine BETOMBO

Félicitations aux mariés !

Décembre 2021

Claudio VIVENZIO et Federica DAZA BARBOSA, Fritz JOLIN et Anne-Jessica BEAUBOEUF

Janvier 2022

Julien DELAISSEZ et Aurélie GONSALVES

Février 2022

Ion TARUS et Dumitrita RUSU

Ils nous ont quittés

Décembre 2021

Jeanne Andrée NICOLEAU veuve DESFORGES, Anick Marie Germain GOUPILLIERE divorcée MARCELLIN, Violette BEHAR veuve TEILLET, Béatrice Pauline Marie DIRRINGER divorcée DA SILVA GONCALVES, André DUPUY, Aïcha MATOUK veuve KASRI, Yvette DENTIN veuve PANTIN, Asma BELYAMANI épouse EL HAJJI, Josph Maxime BEAUJOUR, Guy Michel Henri COUTURIER, Isabelle Lisette Caroline LEROUXEL

Janvier 2022

Kaïssa MOHAMEDI veuve MOHAMEDI, Marie-Claude Michèle Jeanne ANDRE épouse MALET, Andrée Suzanne PEREZ veuve FERRARI, Jeannine Louise Félicie LOURDEZ veuve BOULANT, Alain Marcel Léon CHARLOT, André Gérard de LA PERELLE, Julio DE OLEIRA ESCADA, Lucien Pierre PHILIBERT LAVIGNE, Jean-Claude Emile VIEU, Nessim Raymond WAÏS, Jean Pierre CHEZE, Serge André Albert GORET, Antonio FERREIRA PINTO, Nicole Hélène LECAILLE épouse POYRAULT, Renée Odette LACROIX veuve REIMS, Thierry WU

Février 2022

Aleksandra WOKNIAK épouse PETROVITCH, Saliha HADDAD épouse DEGHAÏNE, Robert GAVARINI, Pascal SILVA, Jeanne PLANCHAUD, Monique BINSE épouse MICHELON, Jean-Paul REBEL, Djilali BAROUDI, Ali RAMDANI, Roland SCHNEBELEN, Antonio DA CONCEICAO CARDOSO, Gaston LIENHARDT, Jean MATYJA, Nicolle CARON veuve VELLY, Michel DIOURON

Mars 2022

Evangéline DA CONCEICAO SILVA veuve DE SOUSA COELHO, Anne-Marie Angéline Paule BERTHE épouse BERTA, Paulette Marguerite LOMBARD veuve CHOBY, Lucienne Julienne DUBOIS veuve BELCAYRE, Denise Jacqueline Lucette LEVASSEUR divorcée BARRAS, Mohamed DIKR, Francisca MARTINEZ Y IBOR épouse TANFANI, Tso Man LI épouse LAU, Maria Helena RIBEIRO DAS NEVES GRACA DOS SANTOS veuve DUARTE DOS SANTOS, Jean Emile DISTROPHE, Raymond Denise CAMY, Jean-Louis Joseph FLORIT, Ummahan OZTURK veuve SARITAS, Mireille Francine Chantal BLANCO épouse CORE



Chennevières
sur Marne

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Eleonora Pizzanelli - Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières • Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie • Georges Montchamont • Richard Della Mussia • Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Chennevières bouge l'été
du 9 au 29 juillet avec bal
des pompiers le 13 juillet

À NE PAS MANQUER

Vendredi 10 juin

Culture : Sandrine Sarroche à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille
Lire page 29



Samedi 11 juin

Petite enfance : journée portes ouvertes du Relais Petite Enfance, de 10 h à 12 h
Lire page 12

Samedi 11 juin

Culture : Annonce du lauréat du prix littéraire de Chennevières et rencontre avec Laurent Petitmangin à la médiathèque Albert Camus
Lire page 27

Dimanches 12 et 19 juin

Démocratie : élections législatives, ouverture des bureaux de vote de 8 h à 20 h
Lire page 5

Vendredi 17 juin

Culture : Petit plus du théâtre Roger Lafaille avec le ténor Silvano Sapia, à partir de 19 h 30
Lire page 29

Samedi 18 juin

Devoir de mémoire : commémoration de l'appel du 18 juin à 12 h suivie de conférence « Radio Londres, la guerre en direct », à l'espace Charles de Gaulle
Lire page 26



Mardi 21 juin

Seniors : déjeuner dansant du CCAS sur le thème de la musique au théâtre Roger Lafaille
Lire p17

Mardi 21 juin

Événement : Fête de la musique à partir de 19 h au kiosque de l'espace Charles de Gaulle et au kiosque de la colline du Bois l'Abbé
Lire page 26

Samedi 25 juin à 20 h et dimanche 26 juin à 16 h

Danse : gala de danse, danse classique et danse contemporaine, du conservatoire de danse au théâtre Roger Lafaille
Lire page 27

Dimanche 26 juin

Événement : Fête aux 1 000 couleurs, de 9 h à 19 h au stade Armand Fey
Lire page 26

Mercredi 29 juin

Santé : séance de dépistage du VIH, de 9 h à 13 h, sur le parking de l'église Jean XXIII
Lire page 10

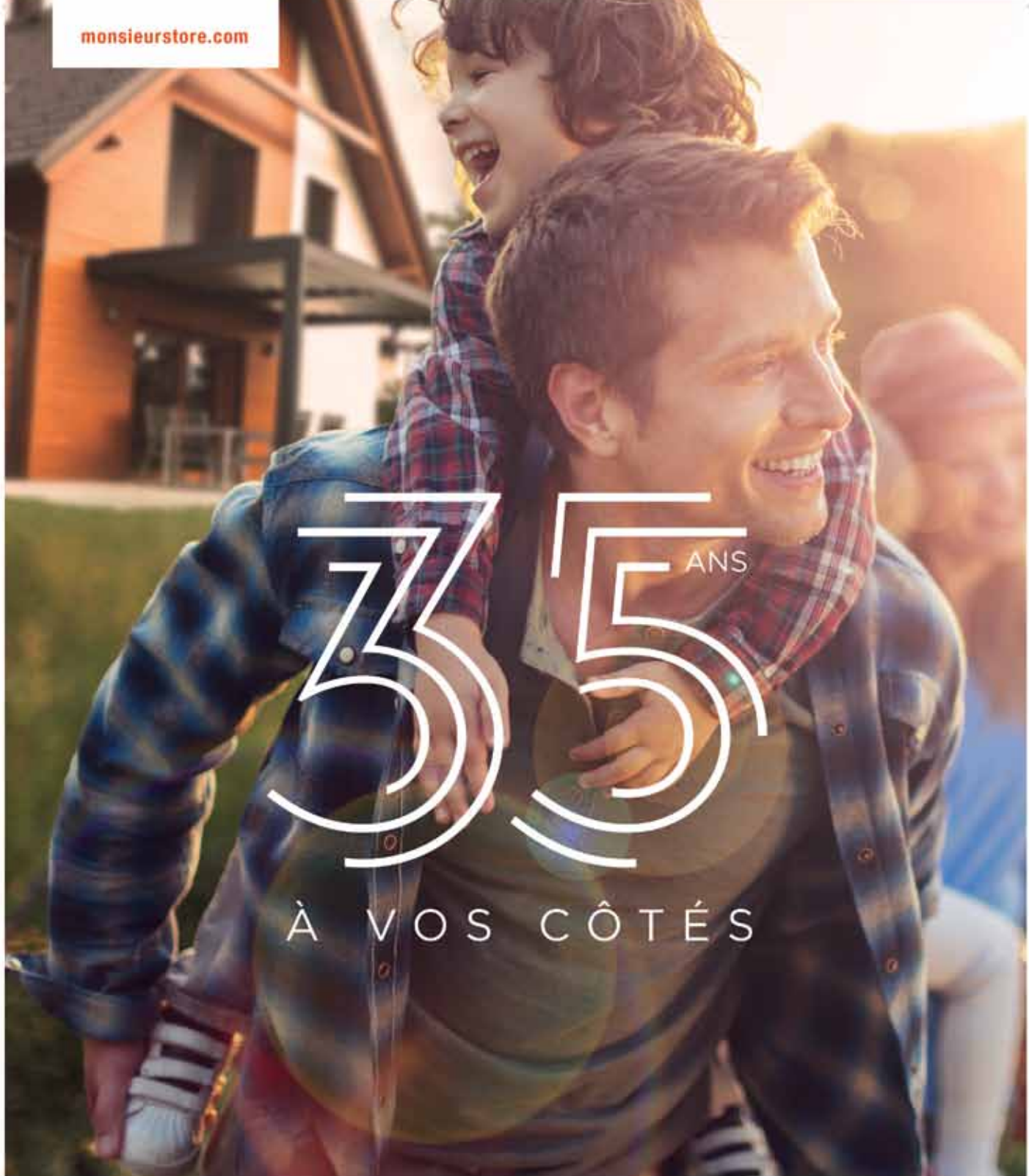
Mercredi 29 juin

Social : repas partagé sur le thème sur le thème du Palais Iolani (Hawaii), à 12 h au Centre municipal La Colline
Lire page 11

Du 9 au 29 juillet

Événement : Chennevières bouge l'été à travers la ville
Lire page 27





Monsieur Store
Dubos Verger & Associés



1000 FAÇONS D'AIMER SA MAISON

STORES - PERGOLAS - PORTAILS - PORTES DE GARAGE - PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES - VOLETS - VÉRANDAS - PORTES D'INTÉRIEUR

Monsieur Store Chennevières | 56 Rue Aristide Briand, 94430 Chennevières | 01 45 94 02 11